



**NATIONS
UNIES**
BURKINA
FASO



RAPPORT ANNUEL

2023

NATIONS UNIES AU
BURKINA FASO



RAPPORT ANNUEL

2023

NATIONS UNIES AU
BURKINA FASO

Bénéficiaire du Programme "Organisation des
Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique"

SOMMAIRE

06 AVANT-PROPOS DU
COORDONNATEUR
RÉSIDENT PI

08 ÉQUIPE PAYS DES
NATIONS UNIES AU
BURKINA FASO

12 APERÇU GÉNÉRAL
DU BURKINA FASO

15 CHAPITRE 1 :
PRINCIPAUX
DÉVELOPPEMENTS DANS
LE PAYS ET CONTEXTE
RÉGIONAL POLITIQUES
ET INSTITUTIONS

23 CHAPITRE 2 :
RÉSULTATS DU SYSTÈME
DE DÉVELOPPEMENT DES
NATIONS UNIES À TRAVERS
LE CADRE DE COOPÉRATION

93 CHAPITRE 3 :
PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS
DES NATIONS UNIES POUR
L'ANNÉE 2024

AVANT-PROPOS

COORDONNATEUR RÉSIDENT PI

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel de l'Équipe-pays des Nations Unies au Burkina Faso (UNCT) qui met en évidence les retombées des investissements et actions mis en œuvre par l'ONU au Burkina Faso en 2023. Ce rapport annuel fait ressortir les résultats des actions mises en œuvre grâce au dévouement du personnel des Nations Unies au Burkina Faso et au soutien inestimable de l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers.

Je Saisis cette tribune pour adresser mes chaleureux remerciements au gouvernement du Burkina Faso pour la confiance et l'excellente collaboration qui ont abouti à l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération fructueux et durable, notamment le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable 2023-2025 (UNIDAP), lancé en juin 2023. Je réaffirme notre engagement indéfectible à collaborer avec le gouvernement du Burkina Faso pour renforcer la protection des civils, relever les défis humanitaires et de développement, défendre et préserver les droits de l'homme et intensifier les efforts en faveur d'une paix durable.

C'est le lieu également de renouveler toute notre gratitude à nos partenaires techniques et financiers qui apportent un soutien immense au Système des Nations Unies au Burkina Faso pour la mise en œuvre de nos projets et programmes au bénéfice de la population burkinabè.



Alain Akpadji

J'en profite pour rendre un vibrant hommage à tout le personnel des Nations Unies qui se donne corps et âme pour porter assistance aux populations locales ou participer au processus d'un retour à la paix définitive au Burkina Faso. Je salue vivement d'ailleurs leurs efforts pour les résultats atteints en 2023, grâce à leur dévouement au travail et leur sens du devoir.

Pour rappel, le gouvernement du Burkina Faso et les Nations Unies ont signé en juin 2023, le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025. Aligné sur les priorités nationales du gouvernement, l'UNIDAP cherche à impulser une nouvelle dynamique de coopération et de développement dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire. Ce plan d'action est une mesure proactive pour favoriser la croissance durable, la cohésion sociale et la résilience en accord avec les quatre piliers des Objectifs de développement durable (ODD) à savoir Paix, Personnes, Planète et Prospérité.

En collaboration avec le gouvernement, les partenaires au développement et la société civile, l'UNIDAP vise à faire progresser collectivement la gouvernance, la cohésion sociale, la réconciliation nationale, l'amélioration de l'accès à des services essentiels de qualité, et la résilience socio-économique, notamment chez les jeunes et les femmes, cherchant à les autonomiser en tant que catalyseurs de changement dans la prévention des conflits et la construction de la paix. L'UNIDAP définit, à cet effet, la vision, les orientations et les réponses collectives des Nations Unies au service du peuple burkinabè, en mettant en œuvre des activités de relèvement, de stabilisation et de développement. La promotion de la cohésion sociale, du vivre ensemble et de la réconciliation nationale est au centre de la mise en œuvre de toutes les activités. Dans la première année de mise en œuvre de l'UNIDAP, des efforts ont été déployés pour renforcer les partenariats financiers et non financiers, tout en accordant une attention particulière à la sensibilité aux conflits et à l'inclusion, à l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes, aux droits de l'homme et à la promotion de la cohésion sociale.

La construction de partenariats solides est essentielle pour faire face à la crise complexe et multidimensionnelle que traverse le pays. Allant de l'aide humanitaire au développement durable, en passant par la consolidation de la paix et le respect des normes internationales, l'ONU a renforcé sa collaboration avec le gouvernement et ses partenaires en vue de renforcer la résilience du pays. Les entités du Système des Nations Unies (agences, fonds et programmes) qui

opèrent au Burkina Faso se sont investies aux côtés du gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile pour renforcer les acquis sociaux et de développement et aussi parer aux urgences humanitaires dans un contexte socio-politique et sécuritaire délétère couplé au contexte régional et international difficile.

Sur le plan financier, le Système des Nations Unies au Burkina Faso (SNU-BF) a mobilisé en 2023, grâce aux bailleurs de fonds et ses ressources internes, environ 738.5 millions USD (soit près de 445 milliards de FCFA), sur un besoin total de 1.14 milliards USD. Environ 64,9% du montant nécessaire pour la mise en œuvre de UNIDAP en 2023 ont donc été mobilisés.

Ces fonds ont permis de toucher des millions de personnes à travers des opérations de consolidation de la paix, de développement et de respect des normes et droits internationaux. Aussi, ont-ils permis de soutenir des engagements structurants tels que le renforcement de l'efficacité des institutions, l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire, l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle ainsi que la promotion des politiques et des actions favorisant l'inclusion et la cohésion sociale.

L'année 2024 marquera sans nul doute la mise en œuvre effective de l'UNIDAP et la réalisation des résultats collectifs conjointement convenus entre les différentes agences du Système des Nations Unies au Burkina Faso, les partenaires au développement, les partenaires humanitaires, la société civile et le gouvernement.



ÉQUIPE PAYS

DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO

©Seydou Tall

Les Nations Unies sont présentes au Burkina Faso avec une équipe pays composée de trente-trois (33) entités, dont vingt-cinq (25) sont des agences résidentes, qui sont toutes dédiées à servir les populations et le gouvernement.

Le Système des Nations Unies au Burkina Faso, avec environ 1 300 employés, intervient sur tout le territoire national à travers ses cinq bureaux intégrés installés, notamment Bobo-Dioulasso, Dori, Fada N'Gourma, Kaya et Ouahigouya. Ce personnel est engagé dans des opérations en fournissant une assistance au développement et à l'humanitaire.

Le Coordonnateur résident des Nations Unies est le représentant de plus haut rang du Système de développement des Nations Unies au niveau national. Il est chargé de coordonner toutes les activités de l'ONU au Burkina Faso.

Le Système des Nations Unies au Burkina Faso maintient une collaboration durable avec le gouvernement. Le travail de l'Équipe Pays de l'ONU (UNCT) est aligné sur le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2021-2025 et le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025.

Les Nations Unies soutiennent les actions visant à renforcer la confiance entre l'Etat et les populations, la gestion pacifique des conflits communautaires, la réconciliation nationale et la cohésion sociale. L'Organisation souligne l'importance de l'inclusion et de la participation de toutes les couches de la société, y compris les Personnes déplacées internes, les migrants et les réfugiés, en tant qu'acteurs de la paix, tout en renforçant les mécanismes institutionnels et communautaires qui garantissent une coexistence harmonieuse entre toutes les communautés vivant au Burkina Faso.

En 2023, le Système des Nations Unies au Burkina Faso a mobilisé des ressources et des partenaires pour la réalisation des objectifs interdépendants des quatre piliers du UNIDAP, qui servent de socle pour accompagner la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) comme une première étape transitoire et nécessaire pour l'atteinte des ODD.

Ces partenaires sont principalement le gouvernement, les différents départements ministériels sectoriels et leurs démembrés, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers tels que les institutions multilatérales de financement, les organisations à vocation régionale, les représentations diplomatiques et les bailleurs de fonds.



AGENCES DU SYSTÈME

DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO



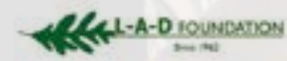


Education par la radio est une alternative financée par le Fonds Régional Humanitaire

PARTENAIRES

AU DÉVELOPPEMENT

- | | |
|---|---|
|  Allemagne |  Italie |
|  Autriche |  Japon |
|  Belgique |  Luxembourg |
|  Canada |  Norvège |
|  Danemark |  Pays-Bas |
|  Etats Unis |  Suède |
|  France |  Suisse |
| |  Union Européenne |



APERÇU GÉNÉRAL

DU BURKINA FASO



Population

22 752 315

(**51.6 %** femmes &
48.4 % hommes)¹



Milieu urbain
26,1 %



Milieu rural
73,9 %



Espérance de vie
61,9 %

Femmes : **64 %**
Hommes : **60 %**²



Taux de chômage des
jeunes de 15 à 34 ans
7,1 % (11,1 % filles & 8,0 % garçons)³



Indice de développement
humain **0,45**
Rang par rapport à l'indice de
développement humain **184e/191**⁴



Taux de
pauvreté
40 %⁵



Éducation

Scolarisation et alphabétisation⁶



Taux brut de scolarisation
au primaire
74,4 % 2023 (75,8 % pour les filles)



Taux d'alphabétisation
des 15 ans ou plus
29,7 %



Taux brut de scolarisation
au secondaire **20,7 %**
2022/2023



Situation des établissements
scolaires fermés, des élèves et
enseignants affectés⁷
5 723 structures éducatives
fermées, soit **23,88 %** du nombre
total des structures du pays,
affectant **888 837 élèves** (**48 %** de
filles) et **26 559 enseignants**
(**31 %** de femmes)



Eau, Assainissement
et Hygiène⁸



Taux national d'accès à
l'eau potable **78,3 %**
2023 (rural 71,03 % et urbain 92,4 %)



Taux national d'accès à
l'assainissement **27,5 %**
(rural 21,9 % et urbain 40,8 %)



Taux d'accès à l'électricité
23,43 %
2021



Taux de couverture électrique
nationale **49,29 %**
2021



Santé



Taux brut de mortalité
9,2 ‰
(8,5 ‰ femmes & 9,9 ‰ hommes)⁹



Mortalité infantile
55,9 ‰
(51,4 ‰ filles & 60,9 ‰ garçons)¹⁰



Mortalité maternelle
222,9 pour **100 000 naissances**
(185,4 urbain & 231,4 rural)¹¹



Prévalence VIH
(adulte 15-49 ans)
0,6 %



Économie



PIB par habitant
(\$ US courants)
832,9¹²



Croissance du PIB (annuel)
3,6 %
2023¹³



Inflation, prix à la
consommation
0,7 %¹⁴
2023



Principales exportations¹⁵
or : **75,4 %** ; coton : **7,1 %** ;
graines et fruits oléagineux : **6,4 %**
2023



Sécurité alimentaire
et nutrition¹⁶



Malnutrition aiguë sévère (MAS) : **113 627**

Malnutrition aiguë modérée (MAM) : **365 485**

Nombre d'enfants de 6-59 mois malnutris aigus ayant besoin
d'un traitement : **479 112**

Femmes enceintes ou allaitantes malnutries aiguës ayant
besoin d'un traitement : **131 415**

Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire :
3,5 millions, soit **16 %** de la population totale.

1 <https://www.insd.bf/>
2 RGPH 2019

3 Tableau de bord démographique - Décembre 2022

4 Rapport du Développement Humain 2021-2022 du PNUD

5 Rapport du Développement Humain 2021-2022 du PNUD op cit

6 Tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire

7 Rapport statistique mensuel de données de l'éducation en situation
d'urgence du 31 mai 2023

8 Rapport annuel de performance 2022 du CSD EEA, février 2023

9 RGPH 2019

10 RGPH 2019 op cit

11 RGPH 2019 op cit

12 Données sur les comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de
données sur les comptes nationaux de l'OCDE.

13 Données du Gouvernement

14 Données du Gouvernement

15 Note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur (Deuxième
trimestre 2023)

16 Analyse IPC de la malnutrition aiguë, Août 2023 – juillet 2024, Publié le 2
janvier 2024

Réfugiée malienne formée
à la coupe-couture



©Moussa Bougma

CHAPITRE 1 :

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE PAYS ET CONTEXTE RÉGIONAL

1.1 Politique et institutions

Sur le plan politique, après une transition politique relativement réussie en 2015, les deux coups d'États intervenus en 2022 en l'espace de huit mois, ont reconfiguré dans une certaine mesure le paysage politique. 2023 a été marqué par une continuité des attaques terroristes entraînant une instabilité de la situation sécuritaire. Cette insécurité a fait naître chez les autorités la volonté d'autonomie stratégique qui se traduit par un accent mis sur la stratégie du « tout militaire » afin de contraindre les membres des groupes terroristes à déposer les armes. Cette stratégie a conduit à une augmentation des effectifs des Forces de défense et de sécurité (FDS) et le recours au recrutement de volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ainsi que l'augmentation, et une acquisition importante de matériel militaire et de vecteurs aériens.

Conscient que la menace terroriste ne peut être vaincu sans une bonne collaboration avec les pays voisins, le gouvernement burkinabé a par exemple signé conjointement avec ses confrères du Mali et du Niger en septembre dernier la Charte du Liptako-Gourma, jetant ainsi les bases de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) qui promet de redéfinir la lutte contre le terrorisme et de remodeler les équilibres régionaux. Cette nouvelle dynamique de coopération sous-régionale s'est poursuivie avec la décision du Burkina Faso et des pays de l'AES de sortir de la CEDEAO avec effet immédiat, annoncée en janvier 2024. Ces bouleversements sous-régionaux complexifient davantage la situation politique du pays. L'impact réel attendu de cette décision dépend de l'issue des discussions entre les différentes parties tout au long de l'année et de l'effectivité des accords de coopération bilatérale à maintenir avec les pays de la CEDEAO si la rupture avec cette organisation sous régionale devenait effective.



Site de personnes déplacées de Buudnooma à Kaya dans le Centre-Nord

© UNOCHA-Alassane Sarr

1.2 Aperçu macroéconomique

La situation économique du Burkina Faso reste marquée par la double crise sécuritaire et humanitaire que traverse le pays, et un contexte géopolitique et économique régional et mondial peu favorable. Après un ralentissement économique avec un taux de croissance de 1,8 % enregistré en 2022, la croissance économique s'est accélérée en 2023 pour s'établir à 3,6 %¹⁷. La croissance économique reste tirée par le secteur des services qui représente 48 % du PIB, sans que la croissance du secteur agricole et la production minière demeurent affaiblies par l'insécurité qui entrave considérablement l'accès aux zones rurales. Dans la même dynamique, le taux d'inflation a baissé en 2023 pour s'établir à 0,7 % grâce à la baisse des prix de produits locaux, après le niveau record de 14,1 %¹⁸ atteint en 2022.

La situation des finances publiques du pays commence également à s'améliorer, malgré

la hausse continue des dépenses publiques (due aux dépenses de défense et sécurité, et dépenses humanitaires), grâce notamment aux efforts continus de mobilisation des ressources domestiques poursuivis par l'État et qui portent déjà fruit. Le déficit budgétaire du Burkina Faso s'établit à 6,5 % en 2023 et devrait continuer à baisser dans les prochaines années pour se rapprocher du seuil de 3 %¹⁹ du PIB établi par l'UEMOA.

Les projections économiques futures sont encourageantes, tablant sur une croissance économique annuelle moyenne de 6 %²⁰ sur la période 2024-2026. Le taux d'inflation devrait se maintenir en dessous de 3 %²¹ sur la même période. Ces projections économiques futures restent tout de même tributaires de l'évolution de la situation sécuritaire, et des menaces pesant sur l'activité agricole et la production minière, y inclus la vulnérabilité croissante aux changements climatiques.



Accueil de migrants
©Vincent Kiendrebéogo

¹⁷ Données du Gouvernement
¹⁸ Données du Gouvernement
¹⁹ Estimations de la Banque Mondiale

²⁰ Estimations du FMI
²¹ Estimations du FMI



Le SNU engagé aux côtés du gouvernement pour une autosuffisance en riz.

©Mme Alizeta Tapsoba

1.3 Exclusion sociale

La croissance économique soutenue enregistrée en 2023 combinée à la baisse du taux d'inflation a entraîné une baisse du taux d'extrême pauvreté en 2023, qui a chuté de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 25,6 %²² en 2023. Toutefois, sur le plan humanitaire, l'insécurité persistante a occasionné une crise humanitaire sans précédent, avec un nombre de Personnes déplacées internes (PDI) estimé à plus de 2 millions en 2023 dont la majorité sont des femmes et des enfants. L'augmentation du nombre de PDI a entraîné un accroissement des besoins dans tous les domaines dont principalement l'alimentation, l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau potable, l'hygiène, l'assainissement, la protection, les abris et le matériel de survie. En outre, cette situation a aggravé la vulnérabilité des communautés hôtes, impactant négativement le déroulement des programmes de protection sociale²³. Cependant des actions de

ravitaillement des populations des zones sinistrées sont régulièrement menées. Dans certaines zones sinistrées ou reconquises, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) procèdent à la construction de forages ou au bitumage de voies.

Aussi, le Gouvernement avec le soutien de ses partenaires a élaboré, en 2023, un Plan de réponse humanitaire qui vise une coordination continue entre les autorités et la communauté humanitaire pour une fourniture efficace et efficiente de l'aide humanitaire au Burkina Faso. Outre ce plan de réponse humanitaire, il est élaboré et mis en œuvre chaque année, le Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) pour répondre aux besoins spécifiques des ménages et réduire les effets des crises alimentaires et nutritionnelles sur les populations et le bétail.

²² Estimations de la Banque Mondiale

²³ Rapport national volontaire 2016-2022- Burkina faso

1.4 Sécurité alimentaire

La problématique de l'accès à une alimentation saine et en quantité suffisante pour les populations se pose avec acuité au Burkina Faso et ce, en dépit des actions entreprises par le Gouvernement afin d'améliorer la sécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire dans le pays est tout aussi inquiétante. Selon l'analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (Integrated Phase Classification - IPC) de novembre 2023, environ 3 millions de personnes sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire sévère et aiguë.

La malnutrition aiguë touche 1,3 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et allaitantes.

Dans la récente évaluation SMART Rapid menée en juin - juillet 2023, sur les 25 localités enquêtées, 22 sont dans une situation d'urgence de malnutrition aiguë globale (MAG), avec des taux de prévalence élevés et très élevés. De plus, 17 localités sur 25 enquêtées présentent une prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS) supérieures à 2 %.²⁴



Appui aux personnes déplacées internes pour l'emboche ovine.

©Aminata Diallo

²⁴ Plan de réponse humanitaire 2024

²⁵ <https://webapps.ifad.org/members/eb-seminars/2023-09-04-EB-Consultation/docs/french/EB-2023-139-R-5-Rapport-de-conception.pdf>



1.5 Environnement et changement climatique

Le contexte environnemental est marqué par un cercle vicieux causé par la croissance démographique, la pauvreté chronique, la dégradation des terres et les changements climatiques. La dégradation continue du couvert végétal, l'amenuisement des ressources hydriques, une sécheresse chronique, une réduction des espaces de production agro-sylvo-pastorale due au développement de l'exploitation minière et de l'orpaillage entraînent une surexploitation des ressources naturelles, ne permettant pas leur renouvellement et la production durable de services écosystémiques. Lorsque des événements climatiques extrêmes (fort déficit pluviométrique, vents violents, ou pics de température) se produisent, les approvisionnements/rendements alimentaires sont immédiatement affectés, ce qui a un

impact supplémentaire sur sa population et son économie. Cet état de fait est imputable à la conjugaison de facteurs tels que la pression anthropique, la faible gouvernance des terres, le changement climatique, la faible application des instruments juridiques en matière de protection de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et la faible sécurisation des espaces de conservation.

Le Gouvernement multiplie des actions à travers la mise en œuvre de programme d'adaptation et résilience face aux effets de changement climatique comme le programme intitulé : « Économie Verte et Changement Climatique » a pour objectif stratégique, d'assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive.

1.6 Paysage financier

La question de mobilisation des ressources pour le financement du Plan national de développement et des ODD plus généralement demeure critique au regard de nombreux défis auxquels fait face le pays. Parmi les plus en vue, il faut noter la pression croissante exercée sur les finances publiques en raison de l'augmentation des dépenses de sécurité et de défense (29,5 % des dépenses publiques prévues en 2024) et les besoins croissants en assistance humanitaire dus à l'insécurité. La situation financière du pays reste marquée par une dégradation de la note souveraine du pays et un durcissement des conditions d'endettement sur les marchés financiers, une baisse des appuis budgétaires fournis par les partenaires au développement et plus généralement un rétrécissement accru des financements extérieurs.

Ces nombreux défis fragilisent davantage l'économie burkinabè, déjà très dépendante de l'aide étrangère. L'Aide Publique au Développement (APD) au Burkina Faso représente une part importante (quoique décroissante) du budget de l'Etat : la part de l'APD dans le budget de l'Etat a baissé de 15,4

% en 2020 à 12,3 % en 2021, avant de s'établir à 9,9 % en 2022, enregistrant son niveau le plus faible sur les cinq dernières années. Toutefois, l'APD représente une part significative du budget d'investissement de l'Etat, soit 35,5 %²⁶ des dépenses publiques en capital en 2022.

Pour faire face à cette situation financière fragile, le pays a entrepris en 2023 une série de réformes financières, axée sur la mobilisation des ressources intérieures. Comme résultat, la mobilisation des ressources domestiques a connu une hausse annuelle de 6,5 %²⁷ en 2023 et devrait continuer à croître en 2024 à la lumière de plusieurs nouvelles taxes introduites dans la Loi des finances 2024. Le taux de pression fiscale s'établit ainsi à 17 % en 2024 et la dette publique (portée par l'endettement intérieur) continue de croître et s'établit autour de 60 % du PIB en 2023. Les efforts d'assainissement des finances publiques et d'attraction des financements extérieurs devraient être renforcés afin de combler les besoins financiers importants requis pour la mise en œuvre du PA-SD et la réalisation des ODD au Burkina Faso.



²⁶ Données du Gouvernement

²⁷ Données du Gouvernement



CHAPITRE 2 :

RÉSULTATS DU SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT
DES NATIONS UNIES À TRAVERS LE CADRE DE
COOPÉRATION

2.1. Aperçu des Résultats du cadre de coopération

En juin 2023, le Coordonnateur Résident p.i. des Nations unies au Burkina Faso et le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective du gouvernement du Burkina Faso ont signé le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025. Ce plan d'action conjointement développé par le SNU et le gouvernement, implique 33 agences, fonds et programmes résidents et 25 non-résidents de l'ONU qui travaillent pour soutenir les priorités et stratégies de développement national du Burkina Faso, tels que consignées dans le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) 2023-2025 à moyen terme, ainsi que les progrès vers la réalisation de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Dans sa première année de mis en œuvre, des efforts ont été déployés pour renforcer les partenariats financiers et non financiers, tout en accordant la priorité à la sensibilité, aux conflits et à l'inclusion, à l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes, aux droits de l'homme et à la promotion de la cohésion sociale.

Ce rapport détaille les progrès réalisés en 2023 en vue d'atteindre les résultats et les produits décrits dans le l'UNIDAP. Ces résultats de 2023 sont issus des actions de renforcement des capacités, de l'assistance technique, de l'information, du soutien, de renforcement de la gouvernance, de la gestion durable des ressources, de la fourniture de services directs et de la protection des laissés-pour-compte, menées au profit des communautés et de la promotion du développement durable.

2.2. Stratégies Prioritaires, Résultats et Produits du Cadre de coopération

L'impact de l'équipe pays des Nations Unies est perceptible dans les quatre priorités stratégiques du Cadre de coopération pour le développement durable au Burkina Faso (**UNIDAP 2023-2025**).



Stratégie Prioritaire 1

Efficacité institutionnelle, État de Droit, Cohésion Sociale, Sécurité et Paix Durable

L'objectif de la stratégie prioritaire 1 (pilier 1) est qu'à l'horizon 2025, la société burkinabè vive dans un environnement de paix. Elle vise deux changements majeurs qui devraient rendre effectifs la cohésion sociale, la participation citoyenne inclusive ainsi que la justice et les droits humains.

Elle est en cohérence avec les priorités nationales de développement, notamment les axes stratégiques 1 et 2 du Plan d'Action pour la Stabilisation et Développement (PA-SD). Elle s'inscrit dans le cadre des politiques sectorielles en matière de gouvernance, de justice et de sécurité. L'objectif de cette priorité stratégique est de contribuer principalement à l'atteinte de l'ODD 16.



Résultat 1.1

D'ici 2025, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un État de droit.



92 231

Personnes ont bénéficié de documents d'identité (jugements supplétifs, jugements déclaratifs d'actes de naissance, certificats de nationalité, Carte nationale d'identité burkinabé) dans les zones d'intervention du Système des NU.

8 442

personnes ont reçu une assistance juridique et judiciaire suite à un conflit.

1 450

membres des structures locales d'intercession et de médiation des régions, y compris les jeunes et les femmes ont été formés en technique d'analyse des conflits, d'alerte précoce et médiation inter et intra-communauté.

2 517

personnes (PDI, réfugiés, communautés hôtes) ont été formées/sensibilisées sur les techniques de prévention et de médiation des conflits communautaires, culture de la paix, la prévention de la radicalisation et au renforcement de la résilience et à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Produit 1.1.1

Les structures nationales et locales de planification et de gestion du développement et les collectivités territoriales disposent de capacités techniques et opérationnelles et des outils pour mobiliser des ressources, gérer efficacement les finances publiques, élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques, stratégies et programmes de développement alignés aux ODD.

- Dans le cadre de la redynamisation des structures étatiques pour une meilleure mobilisation et de gestion efficace de finances publiques, les actions conjointes du SNU ont permis et ce malgré le contexte de crise, de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de 3013 cadres de l'Administration et des Forces de défense et de sécurité dont 518 femmes dans les domaines de la gestion, de la planification du développement prenant en compte les ODD, l'état de droit, l'accès à la justice, le genre, les processus démocratiques et la réconciliation.
- 19 communes ont élaboré leurs Plans Communaux de Développement (PCD) avec l'appui du SNU portant le total cumulé de PCD réalisés depuis 2021 à 42. Ces PCD élaborés prenant en compte les questions de cohésion sociale, de genre, d'épanouissement économique et de sécurité ont permis la mobilisation de 2 683 807 521 FCFA auprès des partenaires pour la mise en œuvre de projets de développement.
- 147 institutions de développement, de politiques, de plans ou d'initiatives transfrontalières prenant en compte la dimension genre et sensibles aux conflits qui promeuvent et protègent les droits de l'homme et préviennent les violations systémiques des droits de l'homme ont été renforcés et développés avec le soutien des Nations unies.



Produit 1.1.2

Les dispositifs nationaux et locaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données y compris dans la prévention et la gestion des conflits sont cohérents, renforcés et fonctionnels.

- Afin de soutenir le gouvernement burkinabé à disposer de cadres de production et diffusion de données surtout sur la prévention et la gestion des conflits, **808 membres** de **79 Observatoires** Départementaux de Prévention et de Gestion de Conflits Communautaires formés et installés.
- **288 membres** ont également bénéficié de formation sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits sensibles au genre dont **20 femmes** en techniques de médiation, de prévention et gestion des conflits communautaires. **05 plans d'action** des COPT de l'Oudalan, Tapoa, Séno et des CORET de l'Est et du Sahel ont été élaborés.
- **130 mécanismes** de prévention et de gestion pacifique des conflits ont mené au moins une activité liée à leur mandat en 2023 et **48 conflits** ont pu être traités par les structures en charge de la gestion des conflits en 2023 grâce à l'appui du SNU.

Produit 1.1.3

Les entités déconcentrées et décentralisées disposent d'infrastructures sociales de base et équipements et des outils et compétences nécessaires pour fournir des services publics de qualité aux populations prenant en compte les besoins des personnes vulnérables.

Le contexte sécuritaire et humanitaire du Burkina Faso a entraîné une augmentation des risques de violences basées sur le Genre dans presque toutes les régions du pays. Face à cette situation, les Nations Unies dans le souci de ne laisser personne de côté, ont entrepris un ensemble de mesures en termes de renforcement de capacités des structures de protection et du système de santé et des acteurs afin de permettre aux populations de disposer de services publics de qualité surtout les survivants de VBG. Ces mesures ont permis entre autres de :

- Doter **4 923 femmes** de kits de dignité et former **409 prestataires** de santé sur la prise en charge psychologique, premier secours des cas de violences basées sur le genre.
- Former **281 gestionnaires** de cas, travailleurs sociaux et acteurs de protection sur la prise en charge des VBG, ce qui a permis la prise en charge psychosociale de **6318 personnes** dont **1212 survivant-e-s** de VBG.
- Améliorer les connaissances de **667 FDS dont 73 femmes et 2 PDI** dans le cadre de la sécurisation des populations, de la promotion de la cohésion sociale et la paix, de la stabilité et de la Violence Basée sur le Genre (VBG).
- Permettre à **18 Centres de santé** de **18 communes** cibles des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, et du Sahel de disposer de capacités d'accueil suffisantes (techniques et matérielles) pour offrir des services de santé de qualité aux populations, et ce grâce à la dotation de Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) en matériels médico-techniques (**982**), la formation de **73 agents de santé**, dont **10 femmes** sur les normes de service de santé, et la réhabilitation de 06 infrastructures.
- Contribuer au renforcement des capacités opérationnelles de la Police ayant permis à **127 agents** dont **20 femmes** issus des Postes de Police Frontière de Hamélé, Lan et Kosso de disposer de connaissances sur l'utilisation du système de gestion de données migratoires (MIDAS), un outil développé par OIM pour soutenir les États dans la modernisation de la collecte des données migratoires dans les postes de police frontière.

Produit 1.1.4

Les institutions en charge de la primauté du droit et de l'aide juridique et judiciaire sont inclusives et ont les capacités nécessaires, pour fournir des services de justice efficaces, équitables et accessibles aux populations, notamment les plus vulnérables.

- Dans le cadre de l'accès équitable et efficace des services de justice, les actions conjointes des agences du SNU ont permis à **260 membres** du personnel dont **45 femmes** des institutions judiciaires en charge de l'État de droit ou de l'aide juridique, de disposer de capacités opérationnelles pour fournir des services de justice équitables et accessibles à la population.
- **15 mécanismes** de contrôle citoyen intégrant des femmes et des jeunes ont été mis en œuvre en 2023 et **357 personnes** dont **74 femmes** et **104 jeunes** ont bénéficié d'une assistance juridique pour des cas de détentions arbitraires et d'exécutions sommaires et extrajudiciaires dans les régions de l'Est, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Centre Est, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest.
- **460 justiciables** dont **146 femmes** ont également bénéficié d'accompagnement des structures soutenues par le SNU pour accéder à la justice.
- **1126 enfants** en contact avec la loi ont pu bénéficier d'interventions visant à améliorer leur accès à la justice et **581 enfants** (26 filles) en conflit avec la loi ont pu avoir accès à une justice appropriée, dont 159 enfants (12 filles) qui ont bénéficié de mesures alternatives à l'emprisonnement (42 pour des mesures non privatives de liberté et 117 pour la médiation pénale) grâce au soutien du SNU.
- **6026 personnes vulnérables** ont eu accès à la justice avec le soutien de l'ONU.



©Abdoul Salam

Produit 1.1.5

Les acteurs institutionnels, communautaires, la population et les OSC et OBC disposent des compétences et outils pour renforcer la cohésion sociale, la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, prévenir et gérer les conflits et lutter contre l'extrémisme violent de façon participative et inclusive.

- Le SNU a apporté également son soutien dans le cadre de la prévention, la gestion et la lutte contre l'extrémisme violent à travers le renforcement des capacités des acteurs et des infrastructures. C'est ainsi que **160 infrastructures** socioéconomiques ont été mises à la disposition des populations dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Est et de l'Est.
- Les actions conjointes des agences ont contribué à la réduction des délais de délivrance d'actes d'état civil de 3 jours à un jour en moyenne, malgré une augmentation de la demande due à l'affluence des PDI et les services appuyés ont délivré **92 231 actes d'état civil** en 2023.
- 76 374 membres** de la communauté dont **40 299 femmes**, 1 060 travailleurs humanitaires dont 496 femmes et 104 relais communautaires ont été sensibilisés à la menace des Engins Explosifs Improvisés (EEI) dans la région du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.
- Dans le domaine de la collaboration transfrontalière, l'UNICEF et le PNUD ont mis en œuvre conjointement le projet "Renforcer la gouvernance dans les zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits". Ce projet a permis de mettre des points d'eau modernes à la disposition de huit communautés dans le besoin, offrant à plus de **15 000 bénéficiaires** un accès à l'eau potable. Pour assurer la prise en compte des besoins des différents usagers de l'eau, l'initiative a créé des comités de gestion inclusifs qui ont promu des activités de sensibilisation à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale. En outre, les travailleurs sociaux des zones frontalières ont apporté leur aide à **727 enfants**, dont 331 filles, victimes de violences, d'abus ou d'exploitation en 2023. 28 cas de protection transfrontalière ont été gérés par le réseau transfrontalier de protection de l'enfance mis en place avec le soutien du projet.
- En termes d'implication des jeunes, **1473 jeunes ambassadeurs** de paix, dont 595 filles, ont été regroupés dans **39 clubs de paix**, et sont impliqués dans des activités d'intérêt communautaire contribuant au bien-être collectif (activité de salubrité dans les écoles et les hôpitaux, actions de solidarité pour les groupes vulnérables, réparation de tronçons routiers impraticables, etc.) à travers des initiatives de paix et de cohésion sociale. Ces jeunes ont renforcé les liens de fraternité avec leurs pairs en Côte d'Ivoire à travers des activités socioculturelles communes. A titre d'exemple, un camp de jeunes organisé à Gaoua en septembre dernier a réuni **94 jeunes** dont **45 filles** de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Les jeunes ambassadeurs de la paix ont mené **27 dialogues** intergénérationnels impliquant **742 participants**, dont **251 femmes et filles**, et ont participé à la résolution de 10 conflits locaux.

Produit 1.1.6

Les mécanismes de gouvernance du secteur de la sécurité sont renforcés et ses acteurs disposent de capacités techniques et d'outils pour mener à bien leur mission y compris la prévention contre l'extrémisme violent dans le respect de l'Etat de droit.

- Dans le cadre de l'appui au renforcement de la gouvernance du secteur de la sécurité, **368 personnels** des Forces de Défense et de Sécurité (ministère de la Sécurité et Génie militaire) ont été capacités à la recherche, la détection et la neutralisation de EEI.
- 79 Forces de Sécurités Intérieures** (FSI) ont été formés et sont aptes à réinvestir les acquis de la formation reçue notamment la prise en compte des questions liées aux droits humains dans le cadre de leurs différents services.
- La Commission Nationale de Contrôle des Armes (CNCA) a été appuyée pour le développement de la Stratégie Nationale de Lutte Contre les EEI et de 4 normes nationales de lutte contre les mines en cours d'approbation.
- L'administration pénitentiaire a grâce au soutien du SNU, fait son auto-évaluation et identifié les acquis et les insuffisances pour l'institutionnalisation du genre et la prise en charge des VBG. A l'issue de ce diagnostic conduit en 2022, un plan d'action a été élaboré et validé pour renforcer l'institutionnalisation du genre dans l'administration pénitentiaire et **400 agents** des forces de défense et de sécurité (FDS) ont amélioré leurs connaissances sur l'éthique et la déontologie selon les règles suivies dans leurs corps respectifs.

Produit 1.1.7

les populations, notamment les femmes et les jeunes, les institutions nationales et les personnes en situation de handicap, les OSC et OBC, disposent d'informations, de compétences et d'outils pour une participation politique et citoyenne, notamment pour permettre la tenue d'élections paisibles, inclusives et transparentes.

- Pour une meilleure participation politique et citoyenne, lors des élections, une campagne nationale à l'éveil démocratique des jeunes et des femmes a été déployée dans les **13 régions** dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Processus Electoral à travers des outils attractifs de la cible comme les théâtres forum, les émissions radio, le thé-débat, la caravane, les causeries éducatives et la campagne digitale.
- Environ **2 500 000 personnes** ont été touchées directement et ou indirectement par ces activités réalisées en moins de 06 mois.

Produit 1.1.8

Les services publics en charge de l'état civil et de l'identité juridique disposent de capacités pour fournir des services aux populations en particulier les plus vulnérables sans discrimination.

- Au cours de l'année 2023, le SNU a continué à fournir un soutien technique et financier pour renforcer le système national d'état civil à travers le développement et la validation de la stratégie nationale d'état civil pour 2023-2027 et son plan d'action.
- Ses (SNU) appuis ont également consisté à la dotation de 40 centres d'état civil (principaux et secondaires) et préfectures de **354 équipements** informatiques et bureautiques et la formation de **289 acteurs** locaux dont 43 femmes (agents d'états civil, des membres de tribunaux départementaux et des PDS) sur la gestion des centres d'état civil et sur l'établissement des jugements supplétifs. Grâce à ces équipements, le nombre d'actes d'état civil délivrés est passé de **89 796** en 2022 à **163 027** en 2023.
- **56 866 enfants**, dont **30 811 filles**, y compris ceux affectés par la crise sécuritaire, ont reçu leur certificat de naissance.
- **201 082 nouvelles personnes** ont été enregistrées avec une identité légale, grâce au soutien des Nations unies.



Résultat 1.2

D'ici 2025, chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

119 387

femmes, filles et garçons ont bénéficié d'interventions, d'actions d'atténuation et de prévention des risques de VBG

27 944

enfants, filles et garçons à risque ou affectés par les violences telles que les abus sexuels, châtiments corporels ainsi que les enfants handicapés, les enfants en situation de rue, enfants en mobilité, enfants affectés par les pires formes de travail ont reçu des soins appropriés

100 181

enfants et adultes ont eu accès à un canal sûr et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuels

36 745

personnes (PDI et communautés d'accueil) ont bénéficié d'un accompagnement du secteur privé dans le développement de leurs activités génératrices de revenu.

Produit 1.2.1

Les cadres institutionnel, juridique et système d'information et de gestion sont renforcés pour la prévention et la prise en charge des victimes de discriminations et des survivants de toutes les formes de violence.

Face à la vulnérabilité des populations dans le contexte sécuritaire et humanitaire du Burkina Faso, le SNU a multiplié ses actions entrant dans le cadre du renforcement de la résilience, l'autonomisation et l'accès aux opportunités économiques des femmes, des jeunes et des adolescents dans la perspective de la capture du dividende démographique. Ainsi :

- **2007 acteurs** ont bénéficié de formation dans divers domaines pour l'autonomisation économique : (i) 300 adolescentes en activité génératrice de revenu (AGR), (ii) **400 jeunes** en entrepreneuriat, (iii) 50 champions sur l'utilisation de la boîte à image VEEF/VBG, (iv) 1257 jeunes ont été formés en éducation financière.
- **252 jeunes filles** et adolescentes membres des clubs d'épargne ont bénéficié de kits de démarrage, de crédit interne pour la conduite des AGR et d'un appui financier sur la base de leurs idées de projets.
- **300 femmes** dont **150 femmes** déplacées internes ont pu bénéficier d'activité génératrice de revenu sur les champs de la paix
- Grâce au soutien stratégique et financier du SNU, le Burkina Faso a pu participer à la **44^{ème}** session de l'Examen Périodique Universel à Genève, au cours de laquelle le rapport national a été examiné.



©Virginie Zoubere

Produit 1.2.2

La résilience, l'autonomisation, l'accès aux opportunités économiques des personnes vulnérables, notamment des femmes, des jeunes et des adolescents sont renforcés.

- Au cours de l'année 2023, **2 330 bénéficiaires** ont reçu des appuis pour faire face aux chocs et se relever des crises et accroître leur résilience. Sur ces **2 330 personnes**, **2 100** dont **814 femmes** et **240 PDI** ont pu entamer un processus de relèvement avec l'accompagnement du SNU.

Produit 1.2.3

les institutions et les acteurs en charge de la protection des femmes et des enfants ont des capacités renforcées pour fournir, y compris en situation d'urgence, un paquet minimum de services de protection aux enfants, aux femmes et aux jeunes à risque ou affectés par la violence ou des privations.

Des actions conjointes ont été menées au cours de l'année 2023 entrant dans le cadre du renforcement de la protection des femmes et des enfants à risque ou affectés par la violence ou des privations. Ces actions contribuent à l'atteinte des engagements internationaux du pays et de parvenir à zéro violence basée sur le genre à l'horizon 2030. Ainsi :

- 409 accoucheuses villageoises ont bénéficié de renforcement de capacité sur l'accouchement hygiénique pour la prise en charge efficace des cas d'accouchement.
- 32 officiers de police judiciaire et 12 acteurs sociaux ont été capités sur le mariage d'enfants et l'application de la loi contre les unions sans consentement.
- 9 490 personnes ont été touchées par les actions de mobilisation sociale pour la santé, le dialogue intergénérationnel, la prévention et la gestion des conflits, la réconciliation et le développement de la paix.
- 38 518 enfants dont 22 923 filles à risque ou affectés par les violences ont reçu des soins appropriés (enfants affectés par les abus sexuels, châtiments corporels, enfants handicapés, enfants en situation de rue, enfants en mobilité, enfants affectés par les PFTE, ECL, EROST).
- 199 626 bénéficiaires dont 91 886 filles et femmes ont reçu un appui psychosocial à travers les EAE et les VAD et sur site.
- 94 909 personnes ont eu accès à un canal sûr et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuels.

Stratégie Prioritaire 2

Qualité, cadre de vie et accès équitable aux droits sociaux

Le pilier 2 du UNIDAP se fixe pour objectif que d'ici 2025, tous les enfants, les femmes et autres populations vulnérables se développent et s'épanouissent dans un environnement inclusif, favorable à leur autonomisation et à un meilleur accès aux services de base de qualité. Il vise trois axes relatifs à l'éducation, la santé et la nutrition pour une réduction des inégalités, une inclusion sociale et un accès aux services de base de qualité. Ce pilier en cohérence avec les axes stratégiques 2 & 3 du PA-SD, répond aussi aux politiques sectorielles en matière d'éducation et formation professionnelle, de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement.



Le SNU engagé aux côtés du gouvernement pour une autosuffisance en riz.

©Mme Alizeta Tapsoba

Résultat 2.1

D'ici 2025, les enfants et les jeunes issus des groupes vulnérables, particulièrement les filles et enfants en situation d'handicap, ont accès à une éducation de base et une formation professionnelle de qualité.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

222 510

enfants ont pu participer grâce au soutien du SNU à l'apprentissage formel ou non formel de la petite enfance/ enseignement préscolaire, primaire, post-primaire ou secondaire général et technique et professionnel.

440 029

enfants ont bénéficié d'un apprentissage inclusif à distance et à domicile.

272 159

élèves d'âge scolaire (filles, garçons et enfants vivant avec un handicap) affectés par la crise qui ont assisté à des cours ou l'enseignant a été formé à l'appui psycho-social PSS.

98 057

apprenant.e.s ont bénéficié grâce au soutien du SNU d'un enseignement sur le VIH et l'EVF basés sur les compétences de vie.

339 679

enfants ont reçu une alimentation scolaire durant l'année scolaire.

Produit 2.1.1

Les structures en charge de l'éducation et la formation, les prestataires de services éducatifs/de formation et les communautés ont une capacité accrue à stimuler la demande et à y répondre par des opportunités d'éducation/formation formelle et non formelle équitables, inclusives et sûres, pour les filles, les garçons et les femmes, particulièrement les plus vulnérables et ceux en dehors de l'école.

- Dans le cadre de la redynamisation des structures en charge de l'éducation et la formation, l'appui du SNU a permis à **222 510 enfants** en situation de développement ou de crise humanitaire de bénéficier d'un apprentissage formel et/ou non formel, du préscolaire au secondaire.
- Plus de **440 000 enfants** ont également bénéficié d'un enseignement à distance sous la forme du Programme d'Education par la radio, par l'approche des clubs d'écoute ou dans les ménages.
- Le groupe de travail sur la politique de la profession enseignante a grâce au soutien du SNU pu analyser les préoccupations et Gestion des Enseignants qui ont été adressées dans le cadre de la rentrée scolaire dernière. 113 cadres et membres du corps enseignant du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) dont 10 femmes ont bénéficié de renforcement de capacité sur la gestion informatisée des personnels de l'éducation.



Produit 2.1.2

Les structures éducatives disposent de capacités techniques et de pilotage renforcées et du matériel et d'outils didactiques nécessaires pour assurer une éducation/formation de qualité, équitable, et inclusive pour tous, y compris les enfants les plus vulnérables.

- **272 772 enfants** ont reçu des kits scolaires individuels dans le cadre du renforcement des capacités des structures éducatives pour une éducation/formation de qualité, équitable, et inclusive, grâce à une campagne *Back to School* de très grande ampleur.
- **1 500 ressources** pédagogiques (planches murales pour la facilitation de la lecture) ont été mises à la disposition du MENAPLN pour faciliter un apprentissage inclusif pour tous y compris les enfants les plus vulnérables.

Produit 2.1.3

Les enseignants et les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des comportements d'autoprotection pour la sécurité et la protection des enfants à l'école et en dehors de l'école.

- Dans le but de renforcer les compétences et les comportements d'autoprotection pour la sécurité et la protection des enfants, **927 écoles** ont été formées ou recyclées sur la thématique des protocoles scolaires sûrs dans le cadre des Écoles de Qualité Amies des Enfants.
- **272 159 enfants** d'âge scolaire vivant des situations de crise humanitaire ont eu accès, dans le cadre de leurs lieux d'apprentissage, à des cours où l'enseignant a été formé à l'appui psychosocial PSS.
- **Plus de 90 000 apprenants** au primaire comme au post-primaire et secondaire renforcés et mobilisés pour l'élaboration des plans d'actions à travers 250 clubs DEEN KAN - suivant l'approche zéro grossesses, zéro violence de genre, zéro mariage d'enfants en milieu scolaire (3Z)
- Grâce au soutien du SNU, l'Education à la vie familiale (EVF) a été accélérée et améliorée qualitativement à travers la supervision et l'encadrement continus des acteurs de mise en œuvre de l'approche 3Z sur les thèmes relatifs aux/à : compétences de vie courante des élèves, violences de genre en milieu scolaire, sexualité précoce, mariage d'enfants dialogue parent-enfant sur la sexualité, division sexuelle du travail.
- Plus de **1 000 000 acteurs** de l'éducation et autres parties prenantes (leaders communautaires, politiques) s'engagent à promouvoir un accès des adolescents et des jeunes à l'éducation à la vie familiale et au service de santé sexuelle et reproductive (SSR) grâce aux actions de sensibilisation et de plaidoyer.
- **7000 jeunes** surtout en dehors de l'école, utilisant l'application Hello ADO, ont pu améliorer leur niveau de connaissance et de compétence en matière de SSR, d'infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH et de COVID-19, leur facilitant ainsi l'accès aux services y afférents y compris ceux de protection et de soutien légal.



Produit 2.1.4

Les capacités institutionnelles dans les différents niveaux et programmes intégrés sont renforcées pour assurer que les filles et garçons ont l'accès (continu, durable et équitable) à une alimentation équilibrée, suffisante et saine sur la durée de l'année scolaire.

- Pour un meilleur accès des filles et garçons à une alimentation équilibrée, suffisante et saine sur la durée de l'année scolaire, **15 905 enfants** ont bénéficié d'une assistance alimentaire dans le cadre du programme des cours de rattrapage pendant les vacances scolaires et de l'accompagnement des Bisongos pour le préscolaire.
- **323 774 écoliers** dont **44 %** d'enfants déplacés internes, de 651 écoles réparties dans 5 régions, ont bénéficié de repas quotidiens (petit déjeuner et déjeuner composé) à travers le programme de la cantine d'urgence.
- **30 039 filles** des Cours Moyens ont reçu des rations à emporter pour avoir participé à au moins **80 %** des cours mensuels.
- **32 743 écoliers** dans 46 écoles des localités sous blocus de Sebba, Solhan (région du Sahel) et Titao (région du Nord) ont reçu 18 tonnes de vivres à travers des livraisons hélicoptérées.
- **95 373 écoliers** dont **50 %** de filles, répartis dans six régions (Plateau Central, Boucle du Mouhoun, Nord, Centre Nord, Est et Sahel) ont pu bénéficier de repas chauds à travers le programme intégré de cantines scolaires.
- **15 116 filles** ont bénéficié de rations conditionnelles à emporter pour encourager leur présence à l'école.
- **10 155 élèves** dans 206 écoles ont bénéficié du programme de cantine basée sur la production locale, dont une incitation financière pour les élèves ayant un taux d'assiduité mensuel d'au moins **80 %**.
- Les capacités de **356 acteurs** de l'éducation (directeurs d'écoles et cantinières) ont été renforcées sur la gestion des cantines (la diversification des menus, la gestion des vivres et les bonnes pratiques d'hygiène) afin de garantir des repas sains et nutritifs pour les élèves.

Résultat 2.2

D'ici 2025, chaque homme, chaque femme, chaque enfant a un accès équitable aux services de santé de qualité.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

184 955

enfants de 6 mois à 14 ans ont reçu leur vaccin contre la rougeole grâce à l'appui du SNU.

7 696 641

de personnes y compris les plus vulnérables ont été sensibilisées sur les services intégrés de santé maternelle, néonatale et infantile au cours de l'année 2023.

5 483

survivant.e.s de VBG ont pu bénéficier d'une prise en charge.

272 159

élèves d'âge scolaire (filles, garçons et enfants vivant avec un handicap) affectés par la crise qui ont assisté à des cours ou l'enseignant a été formé à l'appui psycho-social PSS.



8 infrastructures socio-collectives ont été construites pour faciliter l'accès des populations aux services urbains de base

Produit 2.2.1

Les capacités des structures de santé publiques et privées sont renforcées pour offrir des services de santé reproductive/ planification familiale aux femmes, hommes, adolescents et jeunes dans les situations de développement et humanitaire.

En 2023, les Nations Unies ont fait des investissements pour l'accès universel à la santé de la reproduction et à la planification au Burkina Faso. Ces investissements se traduisent par une réduction de 33 % des décès maternels de 1352 en 2022 à 905 en 2023. Le ratio de mortalité maternel est passé de 330 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2015 à 198 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Ainsi, l'engagement ICPD du Burkina Faso à l'horizon 2030 estimé à 245 décès pour 100 000 naissances vivantes est déjà atteint. Toutefois, des défis demeurent au regard du contexte sécuritaire et humanitaire du pays. Ainsi, en termes de résultats concrets,

- **1188 acteurs** de la santé ont été capacités sur divers thématiques tels que la planification familiale clinique et l'auto-injection du DMPA SC et la distribution à base communautaire (DBC) des produits contraceptifs.
- **1 476 251** Couples-Années de protections réalisées. Par ailleurs, les services offerts ont permis d'éviter 661 386 grossesses non désirées, 273 927 avortements et 1 282 décès maternels.
- **276 prestataires** de santé formés sur les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) et 257 autres sur le dispositif minimum d'urgence (DMU) et cela a permis à **374 094 femmes** et filles de bénéficier de services du DMU.
- Grâce également à l'appui du SNU, **81 999** cas de complications obstétricales directes prises en charge et **287 femmes** victimes de fistules obstétricales opérées.
- **486 907** nouveau-nés pris en charge dont 31 560 faible poids de naissance et 10 281 nouveau-nés malades en hospitalisation.
- **175 294 jeunes** de 13-30 ans sensibilisés à travers les plateformes sociales sur : les IST/VIH, la sexualité précoce, les grossesses précoces et non désirées, la toxicomanie et, avec une forte réactivité de **53,3 %** de ceux dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans, contre **46,7 %** pour les 25 ans et plus.

Produit 2.1.2

Les structures nationales [HE11] de santé disposent de capacités pour surveiller et fournir des soins essentiels de qualité de prévention et de prise en charge des maladies évitables par la vaccination, des maladies transmissibles et non transmissibles en particulier le VIH, l'hépatite, la tuberculose, le COVID19, le diabète et l'hypertension artérielle et les psycho-traumatismes y compris dans les situations d'urgence humanitaire.

- Dans le cadre de l'appui au renforcement des structures sanitaires pour de meilleurs services de soins de santé, les efforts conjoints du SNU ont permis de capaciter **23 formateurs** dont **08 femmes** des centres de formation professionnelle à l'utilisation du module sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes. Plus de **200 ASBC** ont également eu des capacités renforcées sur la délégation des tâches de vaccination dans les zones d'accès difficile.
- L'appui pour la prise en charge des maladies évitables par la vaccination, des maladies transmissibles et non transmissibles a permis à **23,3 %** de la population de bénéficier complètement de la vaccination contre le COVID-19 en 2023. Également **183 558 enfants** ont été vaccinés contre la rougeole dans les régions humanitaires et **4 783 560 enfants** vaccinés dans la campagne de riposte contre la poliomyélite.
- En matière de lutte contre le VIH/SIDA, **660 enfants** exposés au VIH dépistés dans 10 régions du Burkina. Le REGIPIV-BF a contribué au dépistage de la PCR à hauteur de **54 %** au niveau national le plaçant ainsi comme étant la première structure communautaire dans l'offre de diagnostic précoce en 2023.
- Pour permettre la continuité de l'offre de service de santé dans les zones à défi sécuritaire, des responsables nationaux de l'action humanitaire ont été sensibilisés sur le renforcement de l'équité dans la réponse humanitaire en termes de dotation d'intrants, d'agents de santé y compris les agents de santé à base communautaire et de déploiement des postes de Médicaux avancés (PMA). Une réserve sanitaire a été déployée dans les formations sanitaires fonctionnant à minima pour assurer la continuité des soins dans ces régions à fort défis sécuritaires afin de permettre aux populations qui y vivent de bénéficier de services de santé adéquats. Également des PMA ont été mobilisés pour les consultations, la prise en charge des cas de maladies surtout chez les enfants, les femmes et les personnes âgées.
- **10 districts** à défis sécuritaires ont été approvisionnés avec **58 tonnes** de médicaments et consommables médicaux pour desservir les structures de santé et les populations à travers des vols UNHAS.
- **4.5 millions d'enfants** de 3 à 59 mois sont couverts par la campagne nationale de chimioprophylaxie saisonnière (CPS) du paludisme couplée avec le dépistage de la malnutrition aiguë.
- **26 040 000 personnes** ont bénéficié des services de santé soutenus par les Nations unies contre : a) maladies transmissibles; b) maladies non transmissibles (MNT); c) santé sexuelle et reproductive (SSR); d) services de gestion intégrée des maladies infantiles; e) autres.

Produit 2.2.3

Les communautés disposent de capacités accrues pour soutenir les actions de communication, d'alerte précoce, d'autosoins et l'offre de services à base communautaire y compris dans les situations d'urgence humanitaire.

Diverses actions et mesures ont été prises par les Nations Unies pour renforcer les capacités des communautés sur l'offre de services à base communautaire pour l'accès universel à la santé de la reproduction et de la planification familiale dans la perspective de la capture du dividende démographique. Ainsi :

- **378 637** adolescents et jeunes sensibilisés sur la SRAJ par les jeunes activistes/enseignants/adultes supporteurs dont **153 073** référés vers les formations sanitaires.
- **25 162** adolescents et jeunes dont **4 754** PDI ont bénéficié de formation sur les programmes de compétences de vie courante.
- Les documents d'orientation et autres outils techniques pour la mise à échelle national des autosoins ont été élaborés et les directives du guide de l'autogestion de la santé et du bien-être sont finalisés.
- **6947** agents de santé communautaires, dont **5 310** dans les régions humanitaires, ont été équipés et ont traité **517 543** cas de maladies tueuses (paludisme, diarrhée et pneumonie) des enfants.
- **8 000 000** de personnes ont été touchées au moins une fois par les activités promotionnelles de lutte contre les maladies tueuses d'enfants.
- **1 116 783** personnes déplacées à l'intérieur du pays, de migrants, de réfugiés ou de membres des communautés d'accueil, de communautés restées sur place ou de populations touchées, ont bénéficié d'interventions intégrées et ciblées, y compris sur le renforcement de la cohésion sociale, avec le soutien des Nations unies.

Survivante de la fistule obstétricale, Zénabou a reçu gratuitement des soins et une formation en tissage de pagne pour réinsertion socioprofessionnelle

Produit 2.2.4

La mobilisation des acteurs est renforcée pour un accès accru des personnes survivantes de VBG aux services sanitaires et de soutien psychologique.

Dans le cadre de la lutte contre violence basée sur le genre, le SNU a malgré le contexte sécuritaire et humanitaire difficile du Burkina Faso réussi à mobiliser les acteurs en vue de réaliser le pari de zéro VBG, y compris les pratiques traditionnelles néfastes à l'horizon 2030. Les avancées sont consignées dans le rapport national volontaire ainsi que dans la revue décennale de la déclaration d'Addis Abba (AADPD10) qui sont deux processus soutenus par les Nations Unies.

- **2 007** acteurs ont bénéficié de formations dans diverses thématiques comme les activités génératrices de revenus (AGR) l'entrepreneuriat, les champions sur l'utilisation de la boîte à image VEEF/VBG, et l'éducation financière.
- **65 réseaux** composés de **1300 membres** de jeunes garçons engagés contre le mariage d'enfants (ME) mis en place dont 250 membres formés sur le ME, la masculinité positive et les normes de genre positives.
- **150 villages** ont fait des déclarations publiques d'abandon des mariages d'enfants et des mutilations génitales féminines (MGF), matérialisées par la signature de certificat d'engagement par les leaders des différents villages ciblés.
- **794 adolescentes** sauvées du ME grâce aux réseaux de jeunes garçons contre ce phénomène et aux cellules de veille qui constituent des mécanismes endogènes de protection des adolescent-e-s contre toutes formes de pratiques néfastes.
- Les actions conjointes des agences du SNU ont permis la prise en charge de 1 212 survivant-e-s de VBG et 5 106 personnes bénéficiaires de prise en charge psychosociale.
- **16 mesures** mises en œuvre avec le soutien des Nations unies pour : a) éliminer la discrimination et la ségrégation fondées sur le sexe sur le marché du travail ; b) accroître l'accès des femmes aux technologies numériques, à la finance numérique, au commerce électronique et aux chaînes de valeur numériques, ainsi que leur utilisation de ces technologies ; c) garantir la sécurité économique et l'autonomisation des femmes ; d) s'attaquer aux normes, stéréotypes et pratiques sociales et sexistes discriminatoires ; et e) promouvoir la reconnaissance, la réduction et la redistribution des soins non rémunérés et du travail domestique.

Produit 2.2.5

Les capacités nationales en production, analyse, diffusion et utilisation de l'information sanitaire sont renforcées pour soutenir la prise de décisions y compris dans les situations d'urgence.

Pour une meilleure gestion, diffusion et utilisation de l'information sanitaire, le SNU a soutenu le gouvernement du Burkina Faso, notamment son ministère de la santé dans l'élaboration d'un certain nombre de documents stratégiques et le renforcement de capacité des personnels de de la santé.

- Le plan stratégique de gestion des archives et de la documentation du ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP) est élaboré.
- L'annuaire statistique 2022 du MSHP est finalisé et publié et le rapport 2022 sur l'état de santé de la population a été également élaboré et validé.
- Le référentiel de mise en place du système d'information hospitalier (SIH) et la feuille de route de mise en place du SIH dans les hôpitaux sont élaborés et validés.
- Les capacités nationales en matière de production des comptes nationaux des personnels de santé sont renforcées, les rapports sur les CNPS (2020, 2021) produits selon la nouvelle version 2.0 (outil SHA11), et la prise de décisions sur les RHS améliorée.
- Les informations sur la situation de la disponibilité et la fonctionnalité des ressources de santé dans les zones à défis sécuritaires à travers l'outil HeRAMS sont actualisées pour identifier les besoins en services de santé des populations et des personnes déplacées internes (PDI), coordonner la réponse appropriée avec les autres partenaires du système national d'information sanitaire (SNIS).
- La gouvernance sanitaire est renforcée aux niveaux central et décentralisé à travers le soutien du fonctionnement des cadres de concertation, de dialogue et de suivi des politiques publiques en matière de santé.

Résultat 2.3

D'ici 2025, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescentes et les femmes ont un accès équitable aux interventions multisectorielles en nutrition.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

3 633 991

enfants âgés de 6-59 mois ont reçu des suppléments de vitamine A au semestre 2.

1 046 983

femmes enceintes et allaitantes ayant des nourrissons de 0-23 mois ont reçu les conseils en ANJE.

763 824

femmes enceintes qui ont reçu un supplément de fer acide folique / MMS.

237 013

enfants malnutris aiguës sévères (MAS) et malnutris aiguës modérés (MAM) ainsi que 65 456 femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) malnutris aigues ont eu accès aux services nutritionnels pour le traitement.

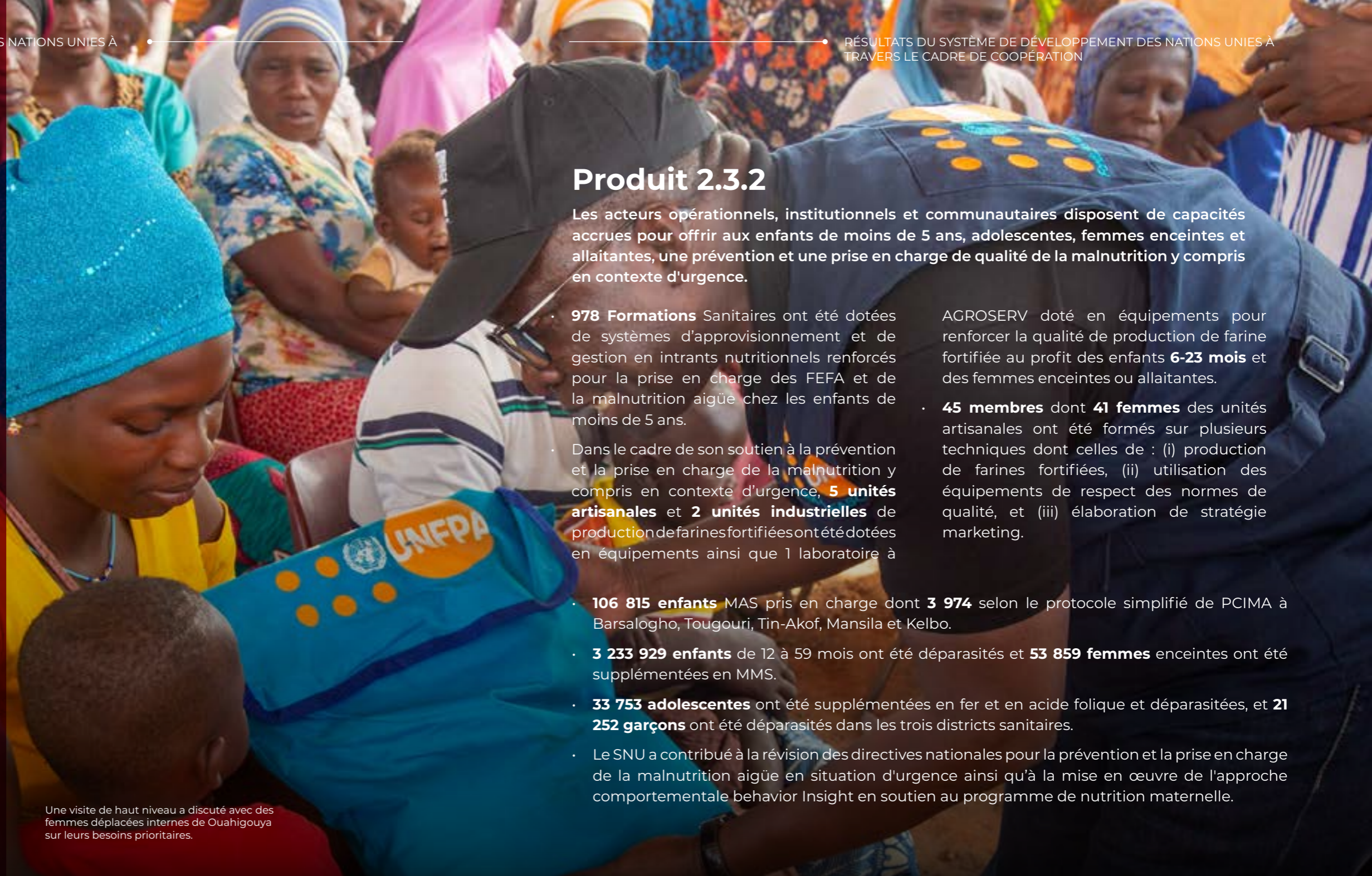
241 000

ménages vulnérables ont pu bénéficier d'une assistance alimentaire grâce au soutien du SNU.

Produit 2.3.1

Le Gouvernement et les acteurs des secteurs clés de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SAN) ont les capacités renforcées pour concevoir le passage à l'échelle des interventions spécifiques et sensibles à la SAN, mettre en œuvre, suivre et coordonner l'approche multisectorielle en SAN.

- Les capacités des acteurs nationaux sont renforcées sur la sécurité sanitaire des aliments : **33 experts nationaux** (scientifiques travaillant dans les centres/institutions de recherches au Burkina Faso) sont formés et maîtrisent les procédures d'élaboration des normes Codex et la génération des données scientifiques pour soutenir l'élaboration des politiques nationales en lien avec le Codex Alimentarius y compris la participation du pays aux rencontres du Codex Alimentarius Africain et Mondial.
- Le SNU a contribué à l'élaboration du guide national sur l'intégration de la nutrition dans les politiques sectoriels et **45 planificateurs** des secteurs contributeurs y sont formés.



Une visite de haut niveau a discuté avec des femmes déplacées internes de Ouahigouya sur leurs besoins prioritaires.

Produit 2.3.2

Les acteurs opérationnels, institutionnels et communautaires disposent de capacités accrues pour offrir aux enfants de moins de 5 ans, adolescentes, femmes enceintes et allaitantes, une prévention et une prise en charge de qualité de la malnutrition y compris en contexte d'urgence.

978 Formations Sanitaires ont été dotées de systèmes d'approvisionnement et de gestion en intrants nutritionnels renforcés pour la prise en charge des FEFA et de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans.

Dans le cadre de son soutien à la prévention et la prise en charge de la malnutrition y compris en contexte d'urgence, **5 unités artisanales** et **2 unités industrielles** de production de farines fortifiées ont été dotées en équipements ainsi que 1 laboratoire à

AGROSERV doté en équipements pour renforcer la qualité de production de farine fortifiée au profit des enfants **6-23 mois** et des femmes enceintes ou allaitantes.

45 membres dont **41 femmes** des unités artisanales ont été formés sur plusieurs techniques dont celles de : (i) production de farines fortifiées, (ii) utilisation des équipements de respect des normes de qualité, et (iii) élaboration de stratégie marketing.

- **106 815 enfants** MAS pris en charge dont **3 974** selon le protocole simplifié de PCIMA à Barsalogo, Tougouri, Tin-Akof, Mansila et Kelbo.
- **3 233 929 enfants** de 12 à 59 mois ont été déparasités et **53 859 femmes** enceintes ont été supplémentées en MMS.
- **33 753 adolescentes** ont été supplémentées en fer et en acide folique et déparasitées, et **21 252 garçons** ont été déparasités dans les trois districts sanitaires.
- Le SNU a contribué à la révision des directives nationales pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition aigüe en situation d'urgence ainsi qu'à la mise en œuvre de l'approche comportementale behavior Insight en soutien au programme de nutrition maternelle.

- Les responsables des petites et moyennes entreprises (PME) formés sur : (i) les chaînes de valeur prioritaires (Lait, Laitue et autres feuilles, Viande, Arachide, Maïs) ; (ii) les bonnes pratiques de fabrication ; (iii) les bonnes pratiques d'hygiène et (iv) les pratiques de commerce.
- L'appui du SNU a permis de réaliser un certain nombre d'étude entrant dans le cadre du SAN comme : (i) l'enquête nationale nutritionnelle **SMART 2023** et **rapide SMART** réalisées dans **25 communes** dans les zones à fort défis sécuritaires ; (ii) La collecte des données de routine nutrition y compris les approches simplifiées et le PB à domicile prise en compte dans la révision des outils primaires du DHIS2 ; (iii) l'analyse de classification des phases de la malnutrition aigüe (IPC/MA) et, celle du Cadre Harmonisé de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

Produit 2.3.3

Les adolescentes, les femmes en âge de procréer et l'entourage familial et les leaders communautaires ont des connaissances et aptitudes favorables aux pratiques optimales en matière de nutrition.

- Les capacités de **490 ASBC** ont été renforcées sur les pratiques optimales en matière de nutrition maternelle et infantile.
- Des spots radiophoniques et émissions interactives organisés ainsi que 936 sessions d'information et de sensibilisation ont été réalisés sur l'importance de l'alimentation du nouveau-né et du jeune enfant et les bonnes pratiques alimentaires pour les femmes enceintes et allaitantes.
- **530 groupes** d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation de nourrisson et du jeune enfant (GASPA) ont été appuyés dans la sensibilisation aux pratiques familiales essentielles et au dépistage précoce de la malnutrition de leurs enfants.
- **407 607** mères ont été formées à travers les GASPA sur le dépistage de la malnutrition aigüe à domicile et 724 925 enfants ont été dépistés par les mères à travers les GASPA.
- **161 743 personnes** dont **77 % de femmes** touchées par des sessions de communication pour le changement de comportement social.
- Le SNU a soutenu l'élaboration de la stratégie nationale de communication pour le changement social et de comportement en faveur de la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants (6-23 mois) au Burkina Faso 2023-2025 ainsi que la mise en œuvre de l'ANJE dans 28 districts sanitaires couvrant **3 944 villages**.

Produit 2.3.4

Les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes au sein des ménages les plus vulnérables reçoivent une assistance alimentaire et nutritive de qualité.

- **1 686 488** de personnes dont **582 643** issues des communauté hôtes sont pourvues en assistance alimentaire (Vivres et cash).
- **41 femmes** ont bénéficié d'une formation sur les techniques de production agro écologique, gestion post récolte avec les méthodes biologiques et sur les normes de production des farines fortifiées afin d'améliorer la qualité alimentaire et nutritive.
- Les actions conjointes du SNU ont permis à **114 824** enfants âgés de 6 à 59 mois (**49 % de filles**) et à 65 456 femmes et filles enceintes et allaitantes (PBWG) dans **1 241 centres** de santé de bénéficier d'aliments nutritifs spécialisés.
- **4 153 enfants** 6-23 mois sont pourvus en apport de compléments alimentaires fortifiés pour la prévention de la malnutrition et **21 690 enfants** âgés de 6 à 23 mois (**50 % de filles**), dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord sont pourvus en suppléments nutritionnels à base de lipides (LNS-SQ) pour le traitement de la malnutrition Chronique.
- **1 563 685 personnes** nutritionnellement vulnérables ont bénéficié de l'aide des Nations unies : transferts alimentaires/en espèces/subventions/bons d'alimentation/renforcement des capacités par le biais de programmes de traitement et de prévention de la malnutrition.

Stratégie prioritaire 3

Résilience aux effets des changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux urgences humanitaires

L'objectif de cette troisième stratégie prioritaire consiste à rendre la société burkinabè d'ici à 2025 plus résiliente face aux changements climatiques en protégeant les écosystèmes, y inclus à travers des modes de production, de transformation et de consommation durables. Il contribue aux priorités nationales de développement relatives à l'axe stratégique 4 du PA-SD et à l'atteinte des ODD 1, 5, 7, 12, 13 et 15.



Les ambassadeurs QG JEUNE ont apporté leur soutien à l'assainissement des abords de la SNC.

Résultat 3.1

D'ici 2025, les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et péri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre



124 052

personnes ont été couvertes par des services d'eau de base, sûrs et disponibles, y compris en urgence humanitaire.

134 44

personnes en urgence humanitaire ont bénéficié de services d'assainissement appropriés, au cours de l'année.

1 057 663

personnes ont été formées et utilisent les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Produit 3.1.1

Les populations, notamment les plus vulnérables ont un accès équitable aux infrastructures et services AEPHA de proximité, de gestion de déchets (en milieu urbain et rural), en adoptant un mode de gestion durable tout en promouvant un aménagement territorial optimal.

- Le SNU a apporté un soutien technique et financier au gouvernement pour améliorer l'accès équitable aux infrastructures et services AEPHA. Ainsi **124 052 personnes** disposent des services d'eau de base, sûrs et disponibles.
- **308 325 personnes** en urgence humanitaire ont également bénéficié de services d'eau potable appropriés.
- **54 producteurs** dont 38 femmes de la région de la Boucle du Mouhoun ont bénéficié 2 citernes de captage d'eau pour booster leurs activités de production et d'améliorer leurs revenus.
- **124 052 personnes** ont bénéficié au moins de services d'eau potable de base, sûrs et disponibles en cas de besoin avec le soutien de l'ONU.

Produit 3.1.2

Tous les acteurs du secteur AEPHA disposent de capacités renforcées pour mobiliser des ressources financières, assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi des interventions dans le secteur.

En 2023, le SNU a renforcé sa collaboration avec le gouvernement et la société civile, y compris les associations de jeunes, dans le plaidoyer pour des politiques et stratégies climatiques qui prennent en compte les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Il a également renforcé sa collaboration avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) en signant un protocole d'accord encadrant les efforts conjoints des deux institutions pour des services d'eau résilients bénéficiant aux populations les plus vulnérables. L'opérationnalisation du Secrétariat technique pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans la gestion des situations d'urgence (ST-GUW) est un résultat clé du dialogue sectoriel influencé par l'appui du SNU. Ainsi :

- **2 fermes Agricoles** Innovantes Résilientes et Performantes ont été réalisées pour la production maraîchère destinées aux cantines ainsi que le renforcement des capacités de **75 acteurs** du système éducatif dans les régions du Centre-Ouest et du Plateau Central.
- Une approche intégrée de lien humanitaire-développement-paix pour la programmation WASH à travers la participation des populations a été mise en place. Un document cadre pour la prise en compte du nexus humanitaire-développement-paix (HDP) et du changement climatique dans les interventions en matière d'AEPHA dans une perspective de résilience des services a été également élaboré.
- Le SNU a accompagné le ministère de la santé de l'hygiène publique dans l'Elaboration d'une stratégie de l'hygiène hospitalière pour la période 2024-2028.

Produit 3.1.3

Les populations améliorent leurs connaissances et pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

Dans le cadre de l'appui à l'amélioration des pratiques d'hygiène et d'assainissement, le SNU à travers son programme Eau, assainissement et hygiène (WASH) a mené des actions conjointes au profits des populations tout en intégrant l'aspect genre avec environ 60 % de financement pour des activités sensibles au genre.

- Grâce à des efforts concertés avec les autorités, le SNU à travers le bureau de pays de l'UNICEF a permis à **141 900 écoliers** dans **473 écoles** d'avoir accès à des services WASH de base. En outre, **120 960 femmes** et filles supplémentaires (y compris les filles non scolarisées) ont bénéficié de services de santé maternelle et infantile, y compris de kits de dignité.
- **134 448 personnes** en urgence humanitaire ont bénéficié de services d'assainissement appropriés.
- **936 341 personnes** en urgence humanitaire bénéficiant de services d'hygiène appropriés.
- **120 960 femmes** et d'adolescentes ont été touchées par les actions en matière de santé et hygiène menstruelle.
- **707 291 personnes** supplémentaires vivent dans les communautés nouvellement certifiées sans défécation à l'air libre.
- **273 écoles** et 65 établissements de santé ont été touchées par les services WASH de base.



Vue aérienne de la cité communale de Kaya en faveur des communautés vulnérables

Résultat 3.2

D'ici 2025, les institutions, au niveau central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux

PRINCIPALES RÉALISATIONS

1 924

bénéficiaires sur une projection de 1 600 ont adopté les technologies d'adaptation aux changements climatiques vulgarisés.

150

cadres des institutions centrales et locales et de leaders communautaires (H, F) disposent de capacités suffisantes pour la prévention, la réponse d'urgence et la conduite d'interventions de relèvement.

37

plans de contingence, outils et technologies communautaire ont été révisés et/ou élaborés.

64

institutions du secteur privé et public sur 22 prévues ont bénéficié de renforcement de compétences en matière d'assurance agricole (climatique indicelle).

Produit 3.2.1

Le cadre normatif et les capacités institutionnelles, y compris la planification et la budgétisation nationale et locale, en matière de gestion durable des ressources naturelles, de préservation de l'environnement, d'aménagement territorial, de changements climatiques et d'économie verte sont renforcées.

- Les capacités des communautés ont été renforcées sur les techniques de réalisation du Zaï, des demi-lunes et du compostage avec la participation de **286 apprenants** des régions du Sahel (commune de Bani) et de l'Est (communes de Yamba et Coalla). En plus de ces formations, des fonds ont été transférés aux communes pour la réalisation d'ouvrages de CES/DRS avec **36 personnes** sur la gestion des infrastructures. Par ailleurs, 156 personnes ont été formées sur la gestion des ressources naturelles.
- En termes de résilience climatique et d'adaptation au Changement climatique, l'appui de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) et des services météorologiques a permis de renforcer les connaissances de **10 agents facilitateurs** des CEAP dont 01 femme, sur l'approche Services climatiques participatifs et intégrés pour l'agriculture (PICSA), suivi d'une dotation en 50 pluviomètres paysans. Cette formation et l'équipement au profit de **882 producteurs** dont 58 % de femmes, tous membres des groupes CEAP permettra sur la base des informations climatiques et météorologiques, de prendre des décisions adéquates et de développer des options d'adaptation face aux chocs climatiques.
- Pour améliorer les Contributions Déterminées au niveau National sur le climat et l'élevage, **22 participants** dont 02 femmes ont bénéficié de formation sur l'action climatique nationale au Burkina Faso. Cela a permis aux participants d'acquérir des connaissances et compétences sur l'élevage et le changement climatique, l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de l'élevage et l'importance de l'intégration des options d'atténuation dans les politiques et stratégies de développement de l'élevage.
- **48 acteurs** dont **12 femmes** des différents départements ministériels, ONG, Associations d'éleveurs ont bénéficié de sensibilisation sur l'action climatique dans les systèmes d'élevage au Burkina Faso. La sensibilisation a permis d'avoir un aperçu sur la production animale et le changement climatique au Burkina Faso, l'état actuel, les tendances et les perspectives de développement du sous-secteur de l'élevage et des solutions innovantes et technologiques pour réduire les émissions de méthane dans les systèmes d'élevage pastoraux et agro-pastoraux.
- **12 039 hectares** de terres dégradées ont été récupérées/réhabilitées grâce aux Techniques CES/DRS par **66959 participants**, dont **60%** de femmes qui ont bénéficié de cash distribués sous forme d'assistance alimentaire pour la création d'actifs productifs.

Produit 3.2.2

Les dispositifs nationaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données en matière d'adaptation, mitigation et gestion des risques climatiques, de gestion de l'environnement sont cohérents, renforcés et fonctionnels.

Le SNU a apporté un appui au gouvernement burkinabé entrant dans le cadre du renforcement des dispositifs nationaux en matière de gestion des risques climatiques et de l'environnement. Ainsi :

- **24 agents** du SAP dont 19 femmes ont été formés sur les outils d'alertes précoces et de collecte de données sur les chocs climatiques. Également, 12 leaders communautaires ont été formés sur l'approche LEGS et l'approche d'anticipation aux inondations. En outre, **1 299 personnes** (699 femmes) de Djibo ont été sensibilisées sur les mesures préventives des inondations.
- **36 techniciens** formateurs dont 06 femmes du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques des régions du Centre Nord, du Sahel, du Nord et de la Boucle du Mouhoun ont été capacités sur le contrôle et la lutte contre les épizooties. Ces formateurs ont eu à dispenser en cascade le même thème à 65 autres agents dans les zones respectives.
- **58 impétrants** dont **05 femmes** ont avec l'appui technique et financier du SNU bénéficié de formation en épidémiologie de terrain par la certification à travers le programme ISAVET dans **12 régions du Burkina**. Ces agents participent au quotidien à la surveillance épidémiologique pour permettre une réponse rapide par l'alerte précoce sur les maladies animales et celles transmissibles à l'homme (zoonoses), la collecte et la transmission des données, l'inspection sanitaire dans les lieux d'abattage pour garantir l'innocuité des viandes qui sont mises sur le marché pour la consommation humaine. Aussi, les acteurs centraux et déconcentrés ont participé à l'évaluation des besoins pour la formation et discuté de la stratégie de la formation ISAVET, dans le but d'internaliser cette formation pour plus d'impacts.
- Dans l'objectif de booster l'utilisation des techniques et technologies développées par la recherche en vue d'un meilleur développement du secteur ASP, un appui a été apporté au gouvernement à travers l'initiative « Main dans la Main » pour la conduite d'une étude sur la capitalisation des résultats probants de recherche, de l'innovation ainsi que des besoins des acteurs du secteur ASP. L'étude a permis de comprendre les facteurs limitant leur adoption et d'engager des actions à même de concilier les besoins des acteurs et les solutions techniques et technologiques proposées ou à générer.
- **24 journalistes** dont 4 femmes de la presse ont également été capacités sur la communication sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Burkina Faso. Ces journalistes disposent désormais des capacités pour une communication juste et responsable sur cette menace afin d'éviter les différentes spéculations. En outre, elle a permis de créer un réseau d'information sur la santé animale.

Produit 3.2.3

Les institutions nationales y compris les parties prenantes nationales (Etat, collectivités, société civile, secteur privé) disposent de capacités accrues en matière de mobilisation, la gestion et absorption de ressources financières en matière de finance innovante et climatique y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) en matière de changement climatique et conservation du patrimoine naturel.

- Le SNU a apporté un appui technique et financier pour la préparation de la candidature du Burkina Faso au Programme Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial (SIPAM). Cette préparation a consisté à l'identification de **13 sites** candidat dans les **13 régions** dans l'optique de retenir un site SIPAM pour le Burkina Faso.
- **95 acteurs** publics et privés nationaux dont 1 % de femmes ont bénéficié de formation sur la mise en place d'une assurance climatique agricole.
- Le gouvernement burkinabé a bénéficié également d'un appui technique pour la personnalisation du logiciel African RiskView (ARV) pour la campagne agricole 2023/2024 avec le Groupe Technique de Travail.



Au vu de la bonne physionomie de son périmètre d'oignon, la future maman garde le sourire, en dépit du poids croissant de sa grossesse

Résultat 3.3

D'ici 2025, les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

137 560

personnes ont bénéficié de la prise en charge de l'impact des risques climatiques à travers l'assurance agricole.

48010

personnes sur prévues 27 500 ont eu un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques.

348 ha

de terres dégradées ont été réhabilitées au profit des producteurs dont les femmes et les jeunes pour la production agricole.



Actrices du changement en milieu rural, les femmes rurales peuvent compter sur le SNU

De l'engrais organiques pour une production maraîchère abondante et plus saine.

Produit 3.3.1

Les populations, notamment les plus vulnérables ont un meilleur accès aux ressources naturelles et les utilisent de façon durable, pacifique et promouvant la cohésion sociale en prenant en compte le renforcement des mécanismes communautaires d'adaptation, de mitigation et de réponses aux changements climatiques.

- **80 bénéficiaires** dont **39 femmes** ont été formés sur les techniques de transformation et de commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) ainsi qu'en Entrepreneuriat sur l'élaboration des plans d'affaire. Ils ont été également dotés en équipements de transformation PFNL.
- Production du fourrage avec **17,7 tonnes** de semences de niébé fourrager et de 105,8 tonnes d'engrais organiques au profit de **1 650 ménages** dont 811 femmes des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord et du Sahel. Cet accompagnement a permis de produire plus de **1 300 tonnes** de fourrage pour compléter les besoins alimentaires de 110 UBT de petits ruminants durant 1 mois.
- **312 logements** ont été construits dont 100 à Kaya, 100 à Tougouri, 57 à Kongoussi et 55 unités de logements à Dori de qualité conforme aux normes locales et internationales. **80 %** des logements bénéficient directement aux ménages vulnérables des communautés PDI et 20 % destinés aux ménages issus des communautés hôtes.
- **12 039 ha** de terre ont été récupérés et **521 tonnes** de compost organique ont été produites sur 90 sites de résilience dans cinq régions Nord, Centre-Nord, Sahel, Est et Plateau-Central.
- **15 sessions** de sensibilisation ont été organisées au profit des communautés bénéficiaires sur l'assurance agricole afin de susciter le besoin de transfert du risque climatique à travers la souscription et le paiement d'une police d'assurance.

Produit 3.3.2

Les populations notamment les plus vulnérables améliorent leurs connaissances et pratiques pour la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, l'adaptation, la mitigation et la réponse aux changements climatiques.

- Dans le cadre de la gestion durable de la Chenille Légionnaire d'Automne, deux sessions de renforcement des capacités sur les options de lutte intégrée ont été réalisées au profit de **140 producteurs** dont **40 femmes**.
- **400 producteurs** leaders du secteur agro-sylvo-pastoral dont **200 femmes** ont été capacités sur les pratiques innovantes d'adaptation au changement climatique.
- **12 CEAP** et **12 AVEC** ont été mis en place dans les régions de la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins regroupant **206 producteurs** dont **53 femmes**. Les bénéficiaires ont été formés sur les techniques de compostage, de fabrication de biopesticides, de maraîchage, d'élevage de petits ruminants.
- **462 organisations** paysannes ont été formées sur le changement climatique et les itinéraires techniques de production basés sur les techniques de l'agro écologie.
- **5500 personnes** vulnérables dont **52 %** de femmes ont été couvertes par la prise en charge de l'impact des risques climatiques à travers la souscription de la micro-assurance agricole.
- **776 petits** exploitants connaissant les nouvelles technologies de production améliorée du compost et des intrants biologiques, et les itinéraires techniques de production maraîchère dont 60 % de femmes et 20 % de PDI.
- **280 550 personnes** ont bénéficié directement d'initiatives, avec le soutien de l'ONU, pour protéger la nature et promouvoir l'utilisation durable des ressources.

Résultat 3.4

D'ici 2025, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes d'aménagement, de consommation et de production durables et améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.



36 747

Femmes et jeunes ont été formés en éducation financière et non financière.

286

producteurs/trices ont été formés sur des thématiques de Gestion Durable des Terres.

Produit 3.4.1

Les capacités des organisations des secteurs public et privé sont renforcées pour élaborer, adopter et mettre en œuvre des politiques de développement, des stratégies intégrées, innovantes, équitables et durables prenant en compte la conservation de la biodiversité et des réglementations adaptées y compris l'amélioration de la productivité, les chaînes de valeur, l'industrialisation, et l'accès aux marchés.

- Dans le cadre de l'appui au développement des activités génératrices de revenus (AGR) en lien avec la valorisation des produits forestiers non ligneux, **18 organisations** de producteurs, ont reçu une subvention qui leur ont permis d'acquérir de petits matériels de transformation, des matières premières et d'organiser des séances de renforcements des capacités.
- Pour une diversification de l'alimentation des ménages et l'amélioration des revenus, **8 068 producteurs** des régions du Centre-

Nord, du Nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, ont bénéficié de 287 350 grammes de semences maraichères (oignons, tomate, Chou, gombo et amarante). Cela a permis de récolter plus de **54 713 tonnes** de produits maraichers dont les 1/3 ont été commercialisés pour l'amélioration des revenus des ménages et le revenu tiré est estimé en moyenne **96 183 F CFA** par bénéficiaire.

- **112 000 petits exploitants** dont **52 % de femmes** ont reçu un appui pour améliorer leur productivité et le renforcement de leur capacité afin de réduire les pertes post-récolte et d'accéder à l'équipement et aux marchés.
- **3 000 hectares** de terres récupérées ont été mises en valeur pour une production agricole au profit de **80 000 petits exploitants agricoles**.
- Pour améliorer la gestion post-récolte, **1 000 petits exploitants** et 30 organisations paysannes ont été équipés d'outils pour stocker les céréales et les semences sans avoir recours à des produits chimiques pour lutter contre les insectes nuisibles.
- Afin d'améliorer la production et la productivité agricole, l'appui technique et

financier du SNU a permis de former **9 542 ménages** vulnérables dans les régions du Centre Nord, de l'Est, du Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun et les doter de **72 700 Kg** de semences vivrières (Riz, niébé, maïs, sorgho et petit mil) de fertilisants (engrais organique et NPK). Cet appui a permis de produire plus de **6 373 tonnes** de produits vivriers dont 1 613 tonnes de riz et plus de **3 428 tonnes** de niébé pouvant couvrir les besoins céréaliers annuels de plus de **33 000 personnes**.

- Un **(1) document** de politiques, stratégies et programmes d'investissement sectoriels et/ou intersectoriels nouveaux ou améliorés pour éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, élaboré avec le soutien de l'ONU.



Remise de kits de dignité aux femmes et filles déplacées de la ville de Bobo-Dioulasso en marge de la SNC

Produit 3.4.2

La gestion et l'accès aux terres sont rendus plus équitables et durables à travers une planification adaptée et des aménagements des sites de production et activités connexes, y compris des mesures de sécurisation foncière.

- Pour lutter contre la dégradation des terres, **118,25 ha** de terres ont été restaurés via les techniques de cordons pierreux, de demi-lunes et de zaï grâce aux fonds transférés aux communes et les fonds d'appui au développement des AGR.
- Dans le cadre de l'initiative « Appui à la mise en œuvre d'initiatives de démonstration de gestion communautaire des forêts et des terres pour la diffusion des connaissances dans la province de Boulkiemdé », des actions d'enrichissement ont été réalisées dans la forêt communautaire de Siglé, province du Boulkiemdé. Ainsi **2 750 plants** d'espèces agroforestières ont été mis en terre.
- **04 fermes agroécologiques** d'une superficie d'un ha chacune ont été aménagées dans la région de la Boucle du Mouhoun (Oury, Kona, Sagala et Kamandéma). Ces sites sont exploités par **147 producteurs**, tous membres des sociétés coopératives simplifiées de production agropastorale dont **104 femmes**.
- **465 sociétés** coopératives agricoles et 66 959 participants ont été capacités sur la gestion durable des terres et les adaptations
- aux changements climatiques.
- L'appui du SNU a permis de reboiser **150 ha** de terres restaurées et la sécurisation foncière de 90 des sites aménagés pour la production agricole.
- **03 nouvelles** Fermes Agro Ecologiques Polyvalentes dotées de système d'exhaure solaire, ont été aménagées pour servir de centres de promotion de bonnes pratiques, sur une superficie totale de 9 ha sécurisés en grillage et sur le plan foncier.
- **441 nouveaux** petits(es) exploits(es) agrosylvo-pastorales dont 50 % de femmes, 30 % de jeunes et 20 % de PDI disposent de parcelles sécurisées sur les FAEP.
- Toujours en appui à la viabilisation des terres dégradées, **200 bénéficiaires** dont **86 femmes** ont été formés sur les techniques de récupération des terres dégradées. Cette formation a permis la récupération de **200 ha** de terres qui serviront à la production fourragère. Cette activité a été réalisée à travers la modalité « Intrants contre travail ».
- **10 133 hectares (ha)** de forêt dégradée sous a) Réhabilitation ; b) Restauration, soutenue par l'ONU.



Promotion de la cohésion sociale à travers les travaux d'intérêt public dans le village de Gourga/région du Nord.
©Aminata Diallo



Récolte du sorgho sur un site en demi-lune
©WFP/Cheick Omar Bandaogo

Produit 3.4.3

Les revenus des populations notamment des jeunes et des femmes dans les régions cibles sont accrus à travers des activités innovantes génératrices de revenus, le développement de chaînes de valeurs des filières porteuses et la promotion des emplois décents, verts, innovants et durables.

- Des actions conjointes des agences du SNU entrant dans le cadre de l'amélioration des revenus des populations, ont permis à 564 femmes, **422 hommes** et **30 personnes** handicapées de pouvoir améliorer leur connaissance et renforcer leurs capacités sur six modules clés en entrepreneuriat, notamment l'esprit d'entreprise, le personnel et la productivité, le plan financier du projet d'entreprise, la planification du projet d'entreprise, le business plan et formalité de création d'entreprise.
- Réalisation de deux études sur les créneaux porteurs d'emploi dans les régions du Centre-Sud et du Plateau Central. Ces deux études en plus de celle de la région du Centre-Est ont permis aux jeunes bénéficiaires de ces trois régions de choisir des activités porteuses dans quatre domaines (Agriculture, élevage, artisanat et environnement).
- **37 445** adolescent-e-s et jeunes ont bénéficié de formation en entrepreneuriat, en AGR et en éducation financière.
- **18 sessions** de sensibilisation sur les enjeux des changements climatiques et emplois verts auprès 5 000 jeunes issus des communautés vulnérables dans les grappes PCP ont été animées.
- **5 383 personnes** ont bénéficié d'activités génératrices de revenus avec le soutien de l'ONU.
- **84 organisations** rurales, institutions gouvernementales et autres parties prenantes concernées ont été dotées de capacités renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des politiques qui améliorent la productivité, le revenu net et les conditions de travail au sein du système agroalimentaire.

Produit 3.4.4

Les systèmes alimentaires durables, intelligents, plus productifs, innovants et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, notamment les plus vulnérables sont renforcés.

- Dans la dynamique de renforcer les normes de sécurité sanitaire des aliments pour améliorer la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Sahel, il y a eu le renforcement des capacités de **32 partenaires** sur i) le risk ranking (classement des risques) et la priorisation des chaînes de valeur, ii) l'identification et sélection des produits de base prioritaires et iii) l'identification des dangers associés aux produits alimentaires importants au Burkina Faso. Cela a permis de constituer une base de données de **173 petites** et moyennes entreprises (PME) de 05 premières filières retenues porteuses au Burkina Faso puis l'identification de **29 PME** pour lesquelles les responsables ont bénéficié d'une formation sur les bonnes pratiques de fabrication, bonne pratique d'hygiène et pratique de commerce.
- Afin de soutenir le développement de la technologie de production de semences piscicoles au Burkina Faso, 3 sessions de formations ont été tenues au cours desquelles, 44 promoteurs dont 4 femmes ont été formés sur les techniques de production de semences de poisson-chat africain (silures).

Produit 3.4.5

L'accès aux énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources de façon globale sont améliorés au sein des unités industrielles, semi-industrielles et artisanales.

- Deux chambres froides et deux fabriques de glace fonctionnant à l'énergie solaire hybridé à la SONABEL en cours de construction à Ouahigouya et à Fada N'Gourma.
- L'appui technique et financier du SNU a permis de rendre disponible un plan d'action de derisking renewable energy investment (DREI) au Burkina Faso pour lever les obstacles à l'investissement du privé dans le hors réseau élaboré par les acteurs du domaine de l'énergie (public, privé, OSC)

Stratégie prioritaire 4

Croissance inclusive durable, emplois décentés et sécurité alimentaire

Le pilier Prospérité se fixe comme objectif que d'ici 2025, la population burkinabè ait un meilleur accès à l'emploi pour une amélioration de la production et les politiques et stratégies de protection sociale sont effectives. La cohérence du pilier Prospérité avec les priorités nationales de développement est observée en référence à l'axe stratégique 3 du PA-SD existe aussi avec l'ensemble des ODD à l'exception de l'ODD 14.



Résultat 4.1

D'ici 2025, la transformation de l'économie numérique inclusive est développée.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

977

jeunes soutenus en matière d'entrepreneuriat et d'emplois créés dans le domaine de l'adaptation et de la résilience au climat.

250

MPME ayant amélioré leurs compétences digitales.

30

MPME ont amélioré leur accès aux financements innovants grâce à l'inclusion digitale.

Produit 4.1.1

Un système de renforcement des capacités et de partage des connaissances qui favorise la transformation digitale est mis en place pour améliorer la disponibilité de données désagrégées pour la PPBSE (politique, planification, budgétisation, suivi et l'évaluation).

- Un cadre réglementaire relatif aux modalités d'opérationnalisation de la signature électronique est finalisé.
- Un document de Vision de transformation digitale élaboré et finalisé en collaboration avec le Ministère de la transition digitale.

Produit 4.1.2

Les capacités nationales techniques et opérationnelles sont renforcées pour le développement de l'économie numérique.

Dans le cadre du développement des capacités pour le développement de l'économie numérique, l'appui du SNU a permis de développer entre autres :

- Une plateforme web sur l'entrepreneuriat "HUBCREER" et l'opérationnaliser en faveur de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso.
- Un portail web sur l'Expertise nationale et l'opérationnaliser au profit de l'Agence de Promotion de l'Expertise Nationale (APEN).
- La dotation en équipements et la mise en opération d'une Mini Datacenter du ministère de la Fonction publique, hébergeant **07 e-Services** publiques et favorisant le rapatriement en cours de **10 applications** jadis externalisées.

Produit 4.1.3

Les capacités des MPME, particulièrement celles des jeunes et des femmes sont renforcées pour accéder et mieux s'approprier des solutions numériques, notamment la finance digitale, le commerce électronique et l'entrepreneuriat pour une inclusion numérique plus accrue.

- **1008 jeunes** filles et femmes dont 192 personnes déplacées internes ont bénéficié de renforcement de capacités sur le numérique à travers des sessions de master class, parmi lesquelles **994 jeunes filles** étaient déjà en activité. Ces formations contribueront ainsi au renforcement de leurs initiatives économiques.
- **250 femmes** des secteurs promoteurs ont été formées sur le numérique et l'intelligence artificielle grâce à des sessions de formation organisées dans les régions du Centre – Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts – bassins, et de l'Est.
- **152 450 personnes** dont 72 450 adolescents et jeunes sensibilisées sur la SRAJ à travers le site www.qgjeune.org ou le numéro court 3005 et les réseaux sociaux.
- **14 678 jeunes** ont été sensibilisés sur la santé mentale, la gestion du cycle menstruel, les infections génitales et l'hygiène intime et sur la sexualité responsable à travers l'utilisation des montres IMMI et QC jeune.

Produit 4.1.4

Des technologiques numériques sont davantage disponibles pour stimuler l'innovation et les approches intégrées pour les entreprises, la création d'emplois et l'augmentation de la production et de la productivité dans l'agriculture, le secteur des services et la manufacture.

- Grâce à l'appui technique et financier du SNU, 42 PME dirigées par des femmes et intervenant dans les domaines que sont l'agroalimentaire, l'artisanat, l'industrie et la prestation de services des régions du Nord, du Centre Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et du Centre, ont bénéficié de renforcement de capacités, de fonds d'accélération de leur croissance en lien avec l'entreprenariat Digital et l'innovation. Ces PME ont aussi bénéficié de soutien financier dans le cadre de l'accompagnement pour l'acquisition de matériel en investissement de même qu'au financement des fonds de roulement afin d'accroître leur potentiel de production et commercialisation.
- 65 jeunes** dont **24 femmes** de la région du Nord identifiés et accompagnés à travers un programme d'incubation du centre d'incubateur du Nord. A travers cette incubation, ces jeunes et femmes issus des communautés hôtes et des personnes déplacées internes de 13 communes de la région du Nord ont conduit à maturation et ont réalisé l'expérimentation de leurs projets ainsi qu'une amélioration de leurs capacités techniques dans trois principales filières à savoir la menuiserie métallique, l'énergie solaire et la transformation agro-alimentaire. Ils ont aussi bénéficié d'une dotation en fonds de démarrage et de roulement et d'une dotation en équipement permettant ainsi de renforcer leurs activités.
- 60 jeunes filles** et femmes dont 5 PDI disposent désormais de ressources et de compétences pour renforcer la viabilité économique de leurs projets grâce au programme d'incubation mis en place dans lequel elles ont été intégrés.
- 40 femmes** et jeunes à Fada N'gourma ayant bénéficié de la formation en entrepreneuriat et en éducation financière démarrent leurs activités économiques grâce à la dotation en kits d'installation.



Femmes déplacées internes apprenant à faire la poterie

Résultat 4.2

D'ici 2025, l'employabilité du secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique est renforcée à travers la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des aptitudes professionnelles.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

40 992

personnes sur 20 000 prévues formées pour leur permettre de saisir des opportunités économiques (formation en création et gestion de micro-entreprise, AGR, corps de métier, etc.).

3 082

employés des Micro-Entreprises Rurales sur 151 prévus formés.

819

Micro entreprises rurales /Coopératives simplifiées ont eu accès à des services de développement des entreprises (Formations, coaching, montage des plans d'affaire, suivi appui conseil).

112 000

petits exploitants des chaînes de valeur ont bénéficié de renforcement de capacités.

Produit 4.2.1

Le cadre institutionnel et les capacités nationales des acteurs étatiques et non étatiques particulièrement le secteur privé et les organisations professionnelles agrosylvopastorales sont renforcés pour la promotion du secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique (lois, réglementation, expertise, connaissance).

- Dans le cadre de l'Initiative « Main dans la Main », le SNU a appuyé le gouvernement à élaborer une note technique sur les réponses aux défis du secteur de production agro-sylvo-pastorale. Celle-ci donne un aperçu du cadre légal et réglementaire, des potentialités, des défis et des opportunités du secteur. Elle servira donc de cadre de référence à la mobilisation des ressources pour soutenir les investissements dans le secteur production agro-sylvo-pastorale afin de le booster et accroître les revenus des acteurs de ce secteur.
- A travers le programme de Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (MAFAP), le Gouvernement burkinabé a bénéficié d'un accompagnement pour la production de trois rapports significatifs sur l'agriculture au Burkina Faso. Il s'agit (i) du rapport, "Optimisation des options de politiques au Burkina Faso" portant sur la priorisation des dépenses publiques dans l'agriculture, (ii) du rapport, "Priorisation des réformes dans le secteur agropastoral au Burkina Faso" qui présente une analyse approfondie des réformes nécessaires pour dynamiser le secteur agro-sylvo-pastoral du pays et (iii) du rapport, "Prioriser pour mieux diversifier : Analyse du potentiel de diversification de seize produits agricoles au Burkina Faso", portant sur l'identification et la priorisation de seize produits agricoles clés pour la diversification et l'augmentation des exportations du Burkina Faso.
- **86 843 personnes** ont bénéficié d'un meilleur accès à des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes ou à des services liés aux infrastructures (y compris les infrastructures numériques), avec le soutien de l'ONU.



Femmes bénéficiaires faisant la peinture

Produit 4.2.2

Les acteurs économiques de l'économie formelle et non formelle, particulièrement les jeunes et les femmes ont les capacités en entrepreneuriat renforcées (organisation, leadership, accès aux finances, accès aux marchés, gestion et tenue des comptes, marketing, etc.), et disposent de compétences et qualifications nécessaires pour saisir des opportunités d'emplois décents.

Dans le cadre du renforcement des capacités pour un accès équitable aux finances, aux marchés et à des opportunités d'emplois décents, des actions conjointes ont été menées afin de permettre aux populations notamment les jeunes et femmes d'acquérir des compétences et qualifications en entrepreneuriat. Ainsi :

- **650 femmes** ont bénéficié de formation sur plusieurs métiers comme la filature du coton biologique au rouet indien, le tissage sur métiers à tisser et en contrôle qualité des tissus.
- **192 producteurs** de coton biologique ont bénéficié d'un accompagnement structuré et d'équipements qui leur ont permis de produire **23,916 tonnes** de coton bio commercialisé à **8 968 500 FCFA**. Cela contribuerait à améliorer le revenu de ces producteurs ainsi que les conditions de vie de leurs ménages.
- **782 micro-entreprises** rurales ont été renforcées sur le plan technique et organisationnel. Celles-ci interviennent dans les maillons de transformation, commercialisation et prestations de services agricoles dans les filières riz, sésame, niébé, maraîchage, produits forestiers non ligneux et pisciculture. Elles ont bénéficié de financement pour la mise en œuvre de plans d'affaires, de formations et d'appui-conseils (coaching) de proximité de la part des Centres de ressources en entrepreneuriat rural (CREER)
- **7325 jeunes** garçons et filles ont été capacités en éducation financière et **142 autres** ont bénéficié de kits de démarrage d'AGR.
- **205 clubs** d'épargne ont été créés avec l'appui technique et financier du SNU et cela a permis de mobiliser près **14 580 901 FCFA** de l'épargne locale au niveau des adolescentes et jeunes et contribuera à améliorer l'auto-dépendance financière de ces jeunes.
- Une unité de traitement de minerai a été installée sur le site de Gnikpière dans la commune de Dano au profit d'une communauté de plus de 5 000 artisans miniers.
- **221 artisans** miniers dont **36 femmes** ont bénéficié de formations sur la technologie de traitement du minerai sans mercure et certifiés niveau Certificat de Qualification de Base (CQB) et niveau Brevet de Qualification Professionnel (BQP) et sur la réglementation sur la commercialisation de l'or.
- **2504 artisans** miniers ont été sensibilisés sur les effets anthropiques du mercure et les bonnes pratiques d'exploitation minière artisanale et 42 autres dont 6 femmes ont participé à un voyage d'études dans la région du Sud-Ouest sur les systèmes de traitement du minerai sans mercure.



Technicien textile faisant de la filature

Produit 4.2.3

Les MPME, surtout le secteur agrosylvopastoral et halieutique gérées par les jeunes et les femmes accèdent à des financements innovants et adaptés.

- **626 entreprises** créées par les jeunes et les femmes ont eu accès aux financements. Ces interventions ont touché au moins 50 % de femmes et 30 % de jeunes.
- **87 Organisations** Paysannes de Base (OPB), ont eu accès à un service financier formel (épargne, crédit, assurance, paiement). **40 %** de ces OPB accompagnées ont eu accès à un service financier formel en dehors des financements des projets.
- **307 emplois** créés au niveau des Micro-Entreprises Rurales (MER) grâce à l'appui technique et financier des agences du SNU. 73 % des emplois créés sont occupés par des femmes, 27 % par des hommes et 55 % par des jeunes.
- Pour faciliter l'accès aux services financiers et promouvoir l'entrepreneuriat rural au Burkina Faso, **17 acteurs** composés d'entrepreneurs, d'agents de l'Etat et d'institutions financières, ont bénéficié de formation sur l'élaboration de plans d'affaires à l'effet d'accompagner les porteurs d'initiatives économiques rurales pour leur accès au financement et au renforcement des capacités sur l'outil Rural Invest.
- **782 entités** du secteur privé (y compris les micros, petites et moyennes entreprises (MPME)) qui ont innové dans leurs pratiques commerciales en intégrant des éléments de durabilité environnementale, sociale ou économique, avec le soutien de l'ONU.

Produit 4.2.4

Les MPME (formelles et informelles) accèdent à des solutions énergétiques propres et durables dans la mise en œuvre de leurs activités.

- **12 coopératives** dans **03 fermes** agroécologiques polyvalentes ont pu disposer grâce au soutien technique et financier du SNU, de l'énergie solaire pour l'exhaure d'eau pour leurs activités de production maraichères.
- **174 656 personnes** qui, avec le soutien de l'ONU : a) ont eu accès à une énergie propre, abordable et durable ; et b) ont bénéficié de services provenant d'une énergie propre, abordable et durable.

Produit 4.2.5

Des chaînes de valeur potentiellement innovantes et porteuses sont explorées, développées et renforcées, particulièrement pour les jeunes et les femmes dans le secteur formel et informel.

- **300 petits** exploitants dont **120 femmes**, 210 jeunes, 30 PDI ainsi que 50 SCOOP agricoles ont bénéficié de renforcement de capacités sur la gestion coopérative, le leadership, le marketing et l'inclusion financière.
- **2 000 petits** producteurs dont **800 hommes** et **1 200 femmes** membres d'Organisations Paysannes ont reçu une quantité de **20 tonnes** d'aflasafe pour utilisation sur **2 000 ha** dans le cadre de la lutte contre l'aflatoxine dans les spéculations telles que le maïs et l'arachide.
- **112 000 petits** exploitants et **462** organisations paysannes ont été capités pour accroître leurs revenus et améliorer durablement leurs moyens de subsistance.
- **10 644** petits exploitants de la chaîne de valeur alimentaire ont bénéficié de formation techniques et organisationnelles portant sur diverses thématiques en lien avec la promotion des filières agricoles à savoir sur les techniques de production, gestion, organisation et structuration, gestion post-récolte et compostage.

Résultat 4.3

D'ici 2025, la productivité des petites exploitations s'est améliorée tout en promouvant l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

40 799

tonnes de compost produit par les petits exploitants agrosylvopastoraux.

1 134 ha

de bas-fond aménagés et mise en valeur au profit des petits exploitants agrosylvopastoraux.

10 644

personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production.

4 200

hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat.

Produit 4.3.1

Les populations notamment les plus vulnérables sont formées sur les modes de production et consommation durables.

- **776 petits** exploitants dont **60 %** de femmes et **20 %** de PDI ont pu améliorer leurs connaissances sur les nouvelles technologies de production améliorée du compost et des intrants biologiques, et les itinéraires techniques de production maraîchère.
- **66 959 petits** exploitants agricoles dont **60 %** de femmes capacités sur les techniques de CES/DRS et de production du Compost
- **1 708 hectares** de bas-fonds aménagés et mis en valeur au profit des petits exploitants agrosylvopastoraux dont **1 134 alimentés** en eau avec des puits à grands diamètres et les périmètres maraîchers économes en eau pour la production rizicole et maraîchère ainsi que **26 521 tonnes** de compost produites pour l'amélioration de la fertilité des sols.
- **4 200 hectares** de terres soumises à une gestion résiliente au climat incluant les superficies hydro-agricoles aménagées et les superficies hors aménagements mises en valeur à travers les sous projets d'accès au marché.
- Dans le cadre de la promotion de la production rizicole, **200 ménages** dont **102 femmes** ont bénéficié d'un appui conseil de proximité et de sessions de formation in situ pour mettre en valeur un aménagement de **64,5 ha** de bas-fonds rizicoles dans la Région de la Boucle du Mouhoun (communes de Dédougou et de Kougny).

Réfugiée malienne après sa récolte de maïs à Bobo
©UNHCR-M Bougma



Produit 4.3.2

Les populations notamment les plus vulnérables améliorent la conservation, le stockage et la transformation des produits locaux, ce qui réduit les pertes post-récoltes, tout en augmentant la valeur ajoutée de ces produits locaux.

- **1 000 petits** exploitants individuels et 30 organisations de producteurs ont bénéficié d'une dotation de **2 000 sacs PICS**, 105 silos métalliques hermétiques et 100 charrettes asine pour la gestion des pertes post récoltes.
- **2 500 petits** exploitants agricoles dont 40 % de femmes, 70 % de jeunes et 10 % de PDI ont pu renforcer leurs capacités sur la conservation, le stockage et la transformation des produits agricoles.
- **96 magasins de 70 tonnes** de capacité mis en place dont 60 pour le stockage du riz et **10 tonnes** pour le stockage de l'oignon.
- **80 bénéficiaires** dont **39 femmes** ont été formés sur les techniques de transformation et de commercialisation des PFNL ainsi qu'en Entrepreneuriat et sur l'élaboration des plans d'affaire. Ils ont été également dotés en équipement de transformation PFNL pour mener à bien leurs activités.

Produit 4.3.3

Les petits exploitants ont accès à des actifs de production qui permettent d'améliorer leur production et leur productivité et revenus.

- **822 hectares** de bas-fonds aménagés au profit des petits exploitants pour la production du riz ainsi que 18 hectares de jardins irrigués aménagés au profit des communautés vulnérables pour la production et commercialisation de légumes frais.
- Dans le but d'améliorer la productivité des terres agricoles, **147 producteurs** dont **104 femmes** tous membres des Sociétés coopératives simplifiées de production agropastorale ont bénéficié de **04 fermes** agroécologiques aménagées sur une superficie d'un ha chacune dans la région de la Boucle du Mouhoun (Oury, Kona, Sagala et Kamandéma).
- **79 boulis** (retenues d'eau) d'une capacité chacune de **3 000 m3 aménagés** pour l'irrigation au profit d'exploitants agricoles
- **53 km de pistes** rurales construites ou réhabilitées pour faciliter le transport des produits vers les marchés.

Résultat 4.4

D'ici 2025, les parties prenantes disposent de référentiels stratégiques dans le secteur agrosylvopastoral et de l'énergie.



Produit 4.4.1

les MPME (formelles et informelles), particulièrement celles portées par les jeunes et les femmes ont accès et utilisent les politiques axées sur le développement y compris la finance inclusive, qui favorisent l'emploi décent et innovant

- **12 Associations Villageoises d' Epargne et de Crédit (AVEC)** ont été mises en place dans les régions de la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins regroupant 206 producteurs dont **53 femmes**.



Résultat 4.5

D'ici 2025, les populations les plus fragiles économiquement et socialement, à mobilité ou non, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont couvertes par des mécanismes de protection sociale.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

8 765

enfants ont bénéficié de transferts monétaires humanitaires à travers le système national de protection sociale.

1 247 897

filles et 972 074 garçons pris en charge par le système de protection sociale.

23 652

bénéficiaires de subventions en cash ou en matériel.

Produit 4.5.1

Les systèmes nationaux de protection sociale sont renforcés et adaptés pour répondre aux besoins du secteur informel.

- Dans le but de répondre à l'urgence et de réduire la pauvreté multidimensionnelle tout en renforçant la résilience des communautés et des PDIs, un programme de protection sociale sensible à l'enfant a été mis en place avec un paquet d'activités sensible à l'enfant. La mise en œuvre du programme a permis d'apporter une assistance à **6 000 ménages** pauvres et vulnérables avec un appui dans la réalisation de **65 forages**, des sensibilisations et des formations en compétences parentales et budgétisation familiale ont été réalisées.

Produit 4.5.2

La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2023-2027) est élaborée.

- Afin de permettre au Burkina Faso de disposer d'un référentiel dans le domaine de la protection sociale, un appui financier et technique a été apporté au Gouvernement pour l'élaboration de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS). Le draft final du document Stratégie est disponible et en attente de la tenue de l'atelier national de validation.

Produit 4.5.3

Le registre social unifié des personnes vulnérables est développé, fonctionnel et utilisé.

- Dans le cadre de l'opérationnalisation du registre social unique (RSU), un appui technique et financier a été fourni au ST/RSU à travers la Task force afin de permettre la réalisation de la phase pilote du ciblage des personnes vulnérables dans les régions pilotes (Centre-Est et Centre-Ouest).
- **193 femmes** dont 50 réfugiées ont bénéficié d'assistance sous forme de Cash pour l'acquisition de kits de dignité ou correspondant au MPC dans la région du Nord (Ouahigouya et Yako).
- **92 ménages** ont bénéficié d'un accompagnement sous forme de Cash pour la promotion de leurs activités génératrices de revenus.

2.3. Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.3.1. Aperçu financier

Pour sa première année de mise en œuvre, les actions conjointes planifiées de UNIDAP ont été budgétisées à peu près 1,14 milliards USD, dont **738.5 millions USD (soit près de 445 milliards de FCFA)** ont été mobilisés pour la mise en œuvre des 652 activités planifiées. Le SNU a donc pu mobiliser environ **64,9 %** du montant nécessaire pour la mise en œuvre de UNIDAP en 2023.

En termes d'allocation des ressources par stratégie prioritaire, l'analyse de la structure du financement fait ressortir qu'au titre de cette première année de mise en œuvre du UNIDAP, le pilier planète a bénéficié de plus de financement en 2023 suivi du pilier personne, qui ont absorbé **90 %** du total des ressources dépensées. Le tableau ci-dessous fait ressortir les budgets nécessaires et mobilisés par pilier.

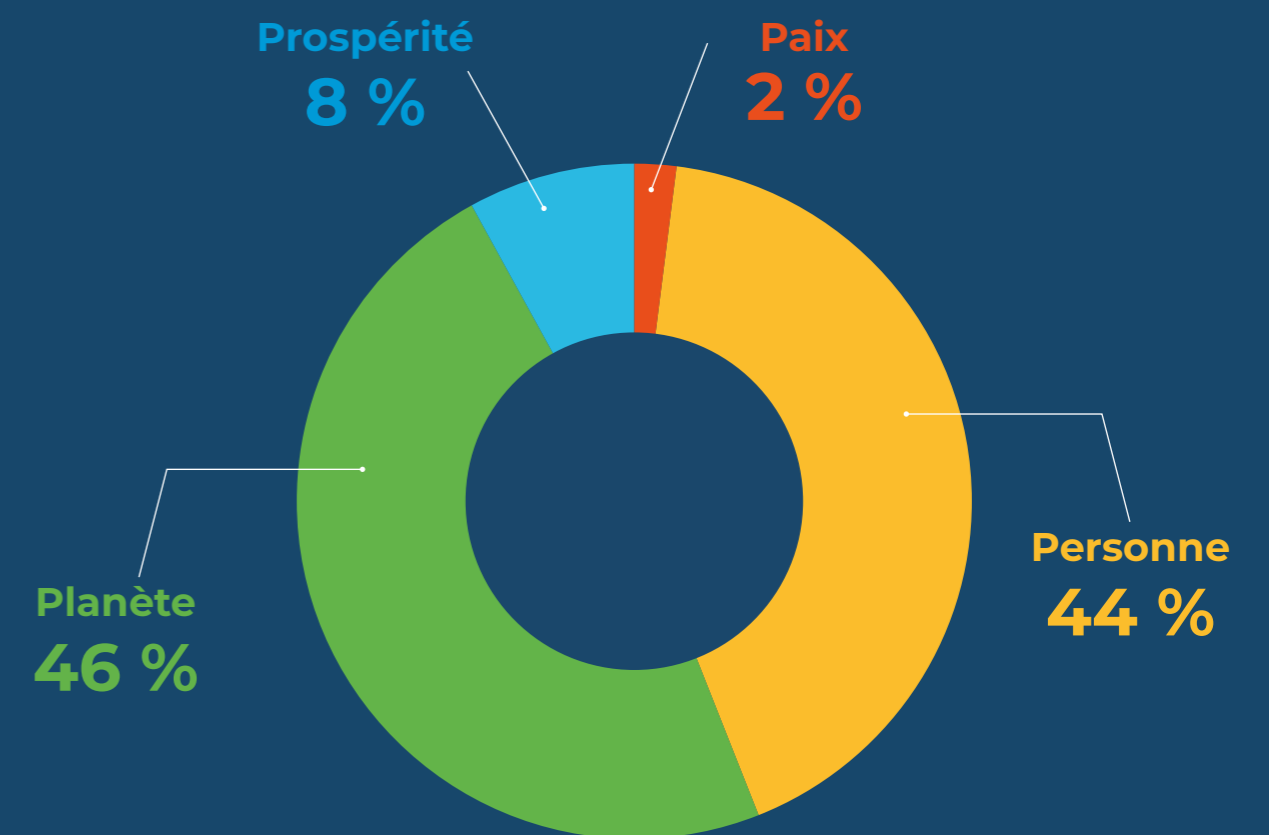
Réfugié artisan dans son atelier au Village Artisanal ©M Bougma

Tableau 1 : Répartition des fonds par pilier

Fonds	Montant en million USD		
	Budget prévu	Ressources mobilisés	Gap
Paix	18.9	13.5	5.4
Personne	455.9	325.3	130.6
Planète	578.4	339.8	238.6
Prosperité	87.1	59.9	27.2
TOTAL	1 140.3	738.5	401.8

Sources : Résultats de l'analyse de données extraites de UNINFO

Graphique 2 : Répartition en % du Budget alloué par pilier



Source : Résultats de l'analyse de données extraites de UNINFO

Contribution aux ODD

Il ressort de la structure du financement utilisé en 2023 pour la mise en œuvre de l'UNIDAP une prédominance du financement de l'ODD 2 sur l'éradication de la faim et la sécurité alimentaire avec l'absorption de **42.6 %** du total des ressources mobilisées au titre de cette première année.

Les partenariats (ODD 17), tant à la fois inter-agences SNU-BF qu'avec les partenaires extérieurs, a représenté **37.4 %** des ressources mobilisées en 2023 et cela montre que le partenariat est au cœur de l'action des Nations Unies.

Les fonds mobilisés ont bénéficié plus aux ODD 1, 2, 3, 4, 6, 11, et 17 qui ont absorbé l'essentiel des ressources mobilisées soit **94.6 %** du total.

Tableau 2 : Répartition des fonds mobilisés par ODD



Sources : Résultats de l'analyse de données extraites de UNINFO



Des jeunes acteurs de changement, de paix et de cohésion sociale.

Contribution à l'égalité du genre

L'égalité du genre est l'une des priorités du SNU au Burkina Faso. Avec l'appui du groupe technique genre, les actions à mener sont passées en revue dès la phase de planification pour s'assurer de la prise du genre. Ainsi en

termes de contribution à l'égalité des sexes, près de 93 % des ressources mobilisées ont contribué de façon directe ou indirecte à l'autonomisation des femmes qui est un objectif important et/ou principal.

2.3.2. Mobilisation des ressources

Malgré le contexte sécuritaire difficile caractérisé par des besoins humanitaires, économiques, sociaux et sécuritaires immenses et sous-financés, les ressources mobilisées ont connu une hausse de **27 %** comparativement à l'année dernière. Cependant cette hausse reste inférieure à celle de 2022 qui était de **46 %**.

Ces fonds sont mobilisés auprès de plusieurs bailleurs dont les cinq plus grands donateurs sont : Etats Unis (**32.37 %**), Union Européenne (**3.17 %**), Canada (2.38 %), Allemagne (**0.87 %**), et la Banque mondiale (0.60 %). Il faut noter également qu'une part importante du financement mobilisé soit **58.09 %** du montant total est faite des financements inter-agences (dans le cadre notamment de mise en œuvre conjointe des projets), matérialisant ainsi l'approche ONE UN préconisée. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des ressources mobilisées par partenaire.

Le budget estimatif pour la mise en œuvre du Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement (UNIDAP) 2023-2025 est évalué à **3.42 milliards USD** pour 2023-2025, dont **738.5 millions USD** (soit près de 445 milliards de FCFA) mobilisé en 2023, soit environ 22 % du budget total. Le gap pour les deux dernières années est estimé à près de **2.68 milliards USD**. L'objectif moyen annuel de mobilisation des ressources est donc évalué à peu près 1.34 milliards de dollars.

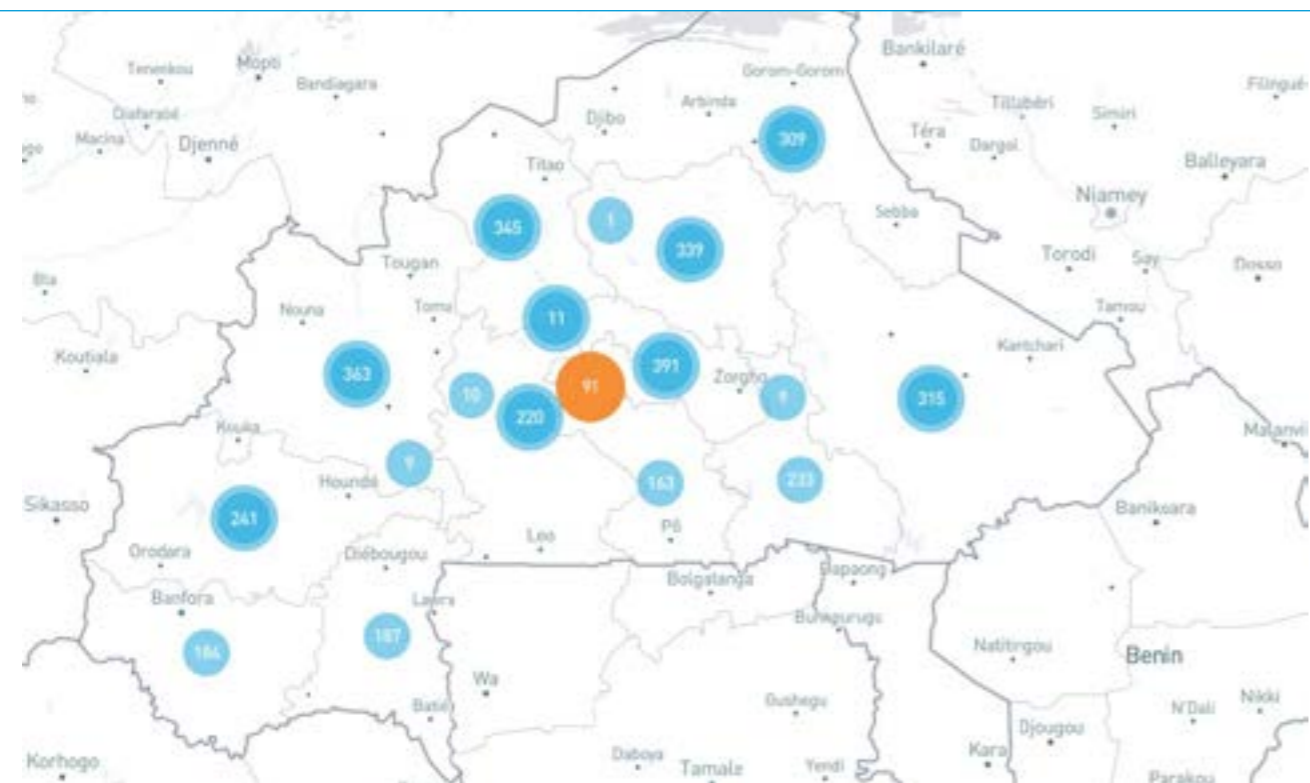
Le manque de financement à combler demeure l'un des défis de l'Équipe pays des Nations Unies car il représente un enjeu majeur pour la réalisation des résultats. L'Équipe-pays s'est dotée d'une stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat 2023-2025 faisant ressortir les potentiels partenaires de financement vers qui s'orienter et permettrait de relever le défi de la mobilisation suffisante des ressources et à temps.

2.4. One UN Burkina Faso : Cohérence, Efficacité et Efficience

Pour sa première année du nouveau cycle programmatique, les agences du SNU ont planifié conjointement **652 activités** à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire national. Les interventions conjointes ont été plus orientées vers 05 régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel) qui ont bénéficié de plus de **50 %** des actions planifiées (**51 %**).

La carte ci-dessous indique le nombre d'interventions programmatiques par lieu (une intervention programmatique peut être liée à plusieurs lieux).

Graphique 1 : Répartition des interventions sur l'ensemble du territoire national



● Interventions programmatiques étiquetées avec des emplacements détaillés

● Interventions programmatiques étiquetées au niveau national

Source : UNINFO

Groupe technique Personnes en situation de handicap

Fidèle à son principe de ne laisser personne de côté, le SNU au Burkina Faso dans son action à veiller à ce que les populations les plus fragiles, notamment les personnes en situation de handicap et les personnes âgées occupent une place de choix dans ses différentes interventions. Ainsi à travers le Festival NOUSONDIA par exemple une centaine de jeunes dont 80 personnes vivant avec un handicap ont eu droit à des sessions de sensibilisation sur la cohésion sociale et l'inclusion, des formations sur le langage des signes, en art de la danse et en montage de spectacles dans l'optique de se professionnaliser dans le futur. L'objectif de ce festival étant de faire changer le regard sur le handicap et sensibiliser la population sur les questions d'inclusion dans la société.

A l'occasion de la Journée Internationale des Volontaires des sessions d'information sur l'emploi, l'engagement et l'inclusion des personnes en situation de handicap ont été également animées au profit de plusieurs jeunes issus de localités différentes.

Groupe thématique sur le genre

15 membres du GTG (Groupe thématique sur le genre) ont pu renforcer leurs capacités et compétences sur les techniques de prise en compte du genre dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation et sur le tableau de bord Gender Score Card.

Le GTG a organisé en collaboration avec le gouvernement la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes qui a permis de mener des activités de plaidoyer, sensibilisation/ dialogue communautaire, de communication, de renforcement des capacités au profit des acteurs locaux (gouvernement et société civile).



DIAGBOUGA Popoali, coordinatrice des femmes de TICBA

Droits Humains

Au cours de l'année 2023, le SNU a accompagné le Burkina Faso pour la réalisation de l'évaluation des capacités institutionnelles de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) dans le cadre du processus d'accréditation au statut A. Cette évaluation a permis d'identifier les forces et faiblesses de la CNDH et les actions à prendre avant de candidater au statut A. 200 défenseurs des droits humains de huit (09) régions ont bénéficié de renforcement des capacités pour l'appropriation du Manuel de procédures opératoires du dispositif d'alerte précoce et de réponse rapide ainsi que sur les techniques d'enquête, monitoring et rapportage sur les violations des droits humains.

Le Gouvernement burkinabé a également bénéficié d'appuis technique et financier pour l'élaboration du rapport national dû au titre du 4ème Cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) et la prise en charge de la participation du représentant de l'Etat lors du passage du Burkina Faso à Genève. A ce rapport, s'ajoute celui de la Convention contre la torture et autres peines ou traitement cruels inhumains ou dégradant.

Les organisations de la société civile ont aussi bénéficié de l'accompagnement du SNU pour l'élaboration de leurs rapports alternatifs. Il en est de même pour les rapports alternatifs dus au titre du 4ème Cycle de l'Examen Périodique Universel, du Pacte International relatifs aux Droits Civils et Politiques et de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.



2.5. Difficultés et leçons apprises

Cette première année de mise en œuvre de l'UNIDAP a été marquée par des progrès importants pour les quatre piliers de l'UNIDAP et les axes stratégiques du PA-SD, suivant une approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix. Ces réalisations ne se sont pas faites sans défis, sur le plan à la fois programmatique et opérationnelle.

En termes de difficultés rencontrées, on note l'instabilité institutionnelle enregistrée en 2022 avec les conséquences en termes programmatiques et opérationnelles qui ont perduré jusqu'en 2023. Cela a aussi affectée la mobilisation des ressources malgré l'expression et l'identification de besoins d'appuis importants et pertinents pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'insuffisance de ressources financières corrélée aux types des besoins d'appuis a limité les capacités des agences à délivrer dans certaines zones géographiques et à répondre aux requêtes. On a également entre autres :

- Les pesanteurs de certaines normes sociales ne favorisant pas l'émancipation des femmes encore faiblement représentées dans les sphères de décision de l'administration ;
- la faible gouvernance économique marquée par une inadéquation entre les besoins sans cesse croissants et les ressources limitées mobilisées et surtout l'irrégularité des motivations des aidants communautaires (ASBC) affectant négativement la dynamique et l'engagement communautaire;
- la destruction des infrastructures de télécommunication qui ne favorise pas la disponibilité de données en temps réel pour une prise de décision informée pour une gestion efficace des programmes.
- La faible participation et engagement communautaires dans la mise des activités dans certaines localités ; et
- Les stratégies mises en œuvre ont permis de réaliser des résultats probants, malgré les défis rencontrés dont la gestion par des mesures correctives et d'adaptation a été une source précieuse d'apprentissage, permettant de tirer plusieurs leçons de ces expériences que sont :
 - L'importance de renforcer les stratégies d'appropriation et de pérennisation des initiatives ;
 - L'importance de l'implication des autorités locales et des communautés dans la planification et la mise en œuvre des projets ;
 - L'importance de la synergie d'intervention et la collaboration entre les professionnels de l'éducation et ceux de la protection de l'enfance dans la prise en compte des risques et l'accompagnement des élèves en situation de détresse psychologique ;
 - L'utilisation de la paire éducation des filles et garçons dans la lutte contre le VIH, le leadership des jeunes filles et garçons vivant avec le VIH ont permis de renforcer l'estime de soi et la responsabilisation des jeunes en matière de SSR ;
 - L'engagement des chefs traditionnels en faveur des programmes de nutrition renforce le soutien de la population pour que les interventions produisent les effets escomptés ;
 - Renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes peut améliorer l'efficacité et l'impact global ;
 - Investir dans le renforcement des capacités des parties prenantes locales, notamment en matière de planification, de gestion de projet et de coordination, peut contribuer à une mise en œuvre plus efficace et durable des programmes ;



CHAPITRE 3 :

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE-PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2024

L'année 2023 a consacré l'élaboration et le lancement du nouveau Plan cadre intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP 2023-2025), signé conjointement avec le Gouvernement en juin 2023. Dans le contexte actuel difficile marqué par la persistance de l'insécurité et de la crise humanitaire, la plus grave que le pays ait connue jusqu'à présent, le SNU-BF continue de s'engager avec les autorités de Transition sur les fronts du développement, de l'aide humanitaire et de la consolidation de la paix. L'UNIDAP constitue l'offre des Nations Unies pour soutenir les priorités de la Transition et servir les populations, en particulier les plus vulnérables. Conformément au PA-SD, le SNU-BF vise à fournir une aide au développement suivant quatre piliers que sont Paix, Personnes, Planète et Prospérité, en lien avec les ODD et en mettant l'accent sur la cohésion sociale et la réconciliation comme moyen d'assurer un lien solide entre l'humanitaire, le développement et la paix.

L'UNIDAP se base sur l'engagement systématique des Nations Unies avec les autorités nationales, les partenaires, le secteur privé et la société civile, dans une approche NEXUS Humanitaire-Développement-Paix (HDP), afin de s'assurer que les actions soient en synergie et en pleine complémentarité avec les efforts entrepris par tous les autres acteurs du développement au Burkina Faso, ceci, pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'action et l'impact sur les populations.

A travers ses cinq bureaux régionaux intégrés, dans les régions du Sahel (Dori), du centre-Nord (Kaya), du Nord (Ouahigouya), de l'Est (Fada N'Gourma) et des Hauts Bassins (Bobo-Dioulasso), le SNU-BF vise à adapter ses interventions au profit des populations et des autorités locales en fonction du contexte spécifique, selon l'approche suivante: 1) fournir un appui au retour de l'Etat dans les zones reconquises, en mettant l'accent sur le retour des populations déplacées et les solutions durables ; 2) appuyer la gestion des

crises, livrer l'aide humanitaire et assurer la protection des groupes vulnérables dans les zones encore affectées par l'insécurité ; et 3) prévenir les conflits et assurer le renforcement des activités de développement, y compris le renforcement de la capacité de présence de l'État et la fourniture de services essentiels de qualité à la population et le renforcement de la cohésion sociale, dans les zones qui ne sont pas encore affectées par l'instabilité et les attaques violentes.

L'UNIDAP vise également les questions de développement transfrontalier et les facteurs de conflit par le biais d'activités ciblées visant à prévenir et traiter les conséquences du conflit au Burkina Faso et sur les pays voisins, grâce à une approche régionale intégrée, ancrée au niveau local dans les régions frontalières.

L'année 2023 a permis à l'Equipe-pays de jeter les bases pour une mise en œuvre effective de l'UNIDAP et la réalisation des résultats collectifs conjointement convenus entre les différentes agences du SNU-BF, les partenaires au développement et le Gouvernement. Cette première année de mise en œuvre de l'UNIDAP a été marquée par des progrès importants pour les quatre piliers de l'UNIDAP et les axes stratégiques du PA-SD, suivant une approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix. L'équipe-pays des Nations Unies s'attellera en 2024 à consolider ces acquis et à accélérer la mise en œuvre de l'UNIDAP, en ajustant davantage ses interventions aux priorités nationales réaffirmées par le Gouvernement en 2024, et en amplifiant ses efforts de mobilisation de ressources tels que définis dans sa nouvelle Stratégie de financement et de mobilisations de ressources de l'UNIDAP développée et adoptée en mars 2024. L'Equipe-pays réaffirme son engagement à accompagner le Burkina Faso dans son chantier pour la paix et la sécurité, la refondation de l'État et le développement durable au Burkina Faso.



LISTE DES ACRONYMES

AEPHA : Accès à l'eau potable hygiène et assainissement

AES : Alliance des Etats du Sahel

AGR : Activité Génératrice de Revenu

ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant

APD : Aide Publique au Développement

ARV : African Risk View

ASBC : Agents de Santé à Base Communautaire

BOS : Business Operations Strategy

BQP : Brevet de Qualification Professionnel

CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CES/DRS : Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols

CNCA : Commission Nationale de Contrôle des Armes

CNPS : Conseil National pour la Protection Sociale

COVID-19 : Maladie à coronavirus

CPS : Chimio prophylaxie Saisonnière

CQB : Certificat de Qualification de Base

CREER : Centres de Ressources en Entreprenariat Rural

CSPS : Centre de santé et de promotion sociale

CSST : Coopération Sud-Sud et Triangulaire

DBC : Distribution à Base Communautaire

DD : Développement Durable

DGESS : Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DMU : Dispositif Minimum d'Urgence

DREI : Derisking Renewable Energy Investment

E EI : Engins Explosifs Improvisés

EVF : Education à la Vie Familiale

FAEP : Fermes agroécologiques polyvalentes

FCFA : Franc des Colonies Françaises d'Afrique

FDS : Forces de Défenses et de Sécurité

FEFA : Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes Malnutris Aigues

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

FSI : Forces de Sécurités Intérieures

GASPA : Groupes d'Apprentissage et de Suivi des Pratiques d'Alimentation de nourrisson et du jeune enfant (GASPA)

GES : Gaz à Effet de Serre

GTG : Groupe thématique sur le genre

HDP : Humanitaire Développement Paix

IAHP : Influenza aviaire hautement pathogène

ICPD : International Conference on Population and Development

INERA : Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles

ISAVET : Frontline In-Service Applied Veterinary Epidemiology Training

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

LEGS : Livestock Emergency Guidelines and Standards

MAFAP : Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies

MAM : Malnutris Aiguës Modérés

MAS : Malnutris Aiguës Sévères

ME : Mariage d'enfants

MENAPLN : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

MER : Micro-Entreprises Rurales

MIDAS : Migration Information and Data Analysis System

MMS : Mineral Miracle Solution

MPME : Micro, Petites et Moyennes Entreprises

MSHP : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

OBC : Organisations à Base Communautaire

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMT : Operations Management Team

ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement

ONG : Organisations non Gouvernementales

ONU : Organisation des Nations Unies

OPB : Organisations Paysannes de Base

OSC : Organisation de la Société Civile

PA-SD : Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement

PBWG : Pregnant and Breastfeeding Women and Girls

PCD : Plans Communaux de Développement

PCIMA : Prise en charge Communautaire de la Malnutrition Aiguë

PCR : Polymerase Chain Reaction

PDI : Personnes Déplacées Internes

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

PIB : Produit Interieur Brut

PICSA : Services climatiques participatifs et intégrés pour l'agriculture

PMA : Postes de Médicaux Avancés

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMT : Programme Management Team

PNDES : Plan national de Développement Economique et Social

PRSPV : Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à

l'insécurité alimentaire et à la malnutrition

REGIPIV-BF : Réseau pour une plus Grande Implication des Personnes

Infectées et affectées par le VIH/SIDA AU Burkina Faso

RSU : Registre Social Unique

SAN : Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

SAP : Système d'Alerte Précoce

SIH : Système d'Information Hospitalier

SIPAM : Systèmes Ingénieurs du Patrimoine Agricole Mondial

SNIS : Système National d'Information Sanitaire

SNPS : Stratégie nationale de protection sociale

SNU-BF : Système des Nations Unies au Burkina Faso

SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

SRAJ : Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes

SSR : Santé Sexuelle et Reproductive

ST/GUW : Secrétariat Technique pour la Gestion des Situations d'Urgence en eau, assainissement et hygiène

UBT : Unités de Bétail Tropicales

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNCG : United Nations Communication Group

UNCT : United Nations Country Team

UNIDAP : United Nations Interim Development Action Plan

UNPBF : Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix

VBG : Violence Basée sur le Genre

VDP : Volontaires pour la Défense de la Patrie

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

VNU : Volontaires des Nations Unies

WASH : Water, Sanitation and Hygiene (Eau, Assainissement, et Hygiène)



NATIONS UNIES BURKINA FASO



Bureau du Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies

Immeuble des Nations Unies |
Koulouba | 01 BP 575
Ouagadougou 01 | Burkina Faso

Email: rc-bf@un.org
Tél: (+226) 25 49 06 10
Site internet: burkinafaso.un.org

Facebook: [UN.BurkinaFaso](https://www.facebook.com/UN.BurkinaFaso)
Twitter: [@onubf](https://twitter.com/onubf)

Scannez- moi
Document UNIDAP
2023-2025

